



Bulletin de la CMS

Editorial	1
• Au revoir et bonjour, Dr Gerhard Emonds !	2
Nouvelles des espèces	
• La WDCA se félicite des propositions de la CE sur les prises accidentelles de cétacés	3
• Que sont devenus les dauphins communs de la Méditerranée ?	4
• Une population de baleines à bosse découverte récemment dans la partie nord du Golfe de Guinée	6
• Rapport d'avancement sur les efforts effectués pour sauver le chameau sauvage de Bactriane	8
Les ACCORDS	
• Le <i>Song of the Whale</i> parcourt la Méditerranée	10
• ACCOBAMS met en œuvre des activités de conservation, de recherche et de renforcement	12
• L'AEWA atteint la maturité	12
• ASCOBANS: Préparation pour la nouvelle période triennale	13
• EUROBATS: Une 4 ^{ème} session de la réunion des Parties couronnée de succès	14
• 5 ^{ème} ratification décisive d'ACAP	14
• 25 ans de coopération en faveur de la mer des Wadden 1978-2003	15
Memoranda	
• Le projet Wetlands sur la grue de Sibérie	16
• Nouvelles activités de l'IOSEA	17
Coopération	
• La CMS et UNCCD signent un accord pour améliorer leur collaboration	18
• L'UICN et la CMS signent un accord pour aider à sauvegarder des milliers d'espèces	19
Réunions	
• Le Conseil scientifique de la CMS élabore une stratégie sur ses travaux scientifiques et ses travaux de conservation	20
• Lancement de l'initiative historique sur les espèces migratrices dans l'hémisphère occidental	20
• La réunion sur la grande outarde est reportée	21
• Waterbirds around the world: Conservation des principaux itinéraires aériens mondiaux	22
Publications nouvelles	23
Nouveaux Projets	
• Application des mesures prioritaires pour la conservation des flamants des Hautes Andes	24
• La CMS appuie le projet pour l'identification des zones d'hivernage de l'oie naine	25
Nouvelles Parties	
• Une nouvelle Partie à la CMS: la République arabe syrienne	26
• La Côte d'Ivoire adhère à la CMS	26
• Le Belarus, 84 ^{ème} Partie contractante à la CMS	27
Nouvelles du Secrétariat	28
Calendrier des événements	32

ETABLIR UN EQUILIBRE ENTRE PROJETS ET TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Établir des rapports est une des tâches principales du Secrétariat de la CMS, comme c'est le cas, j'imagine, de tous les secrétariats de conventions. En outre, le Secrétariat doit faire face à une quantité importante de travaux administratifs en consultation avec les organes de la Convention et le siège à Nairobi, Kenya – PNUE et UNON, « Bureau des Nations Unies à Nairobi ». De toute évidence, le Bulletin de la CMS fait partie du système de rapports du Secrétariat de la CMS. Des rapports importants ont dû être faits dernièrement pour la COP7 de la CMS en septembre 2002 et pour la récente réunion du Comité permanent en juillet 2003. Parfois, nous avons l'impression que nous sommes si englués dans nos travaux administratifs et nos rapports, qu'un jour, dans un avenir assez proche, nous n'aurons plus rien à relater car nous aurons consacré tout notre temps aux rapports et à l'administration. En conséquence, vous pourriez être surpris d'avoir à nouveau devant vos yeux un Bulletin de 32 pages. Une des raisons en est que le Secrétariat a fait beaucoup malgré les rapports et les travaux administratifs et en dépit du manque de personnel permanent. En outre, le Bulletin fournit notamment un forum pour permettre à nos alliés, experts et associés de faire rapport sur les travaux de conservation en faveur des espèces migratrices, travaux auxquels la CMS a participé mais où l'effort principal a été fait par d'autres. John Hare, ex-membre du personnel du PNUE, journaliste, maître de conférences et écrivain, mais surtout Président et Directeur de la Fondation pour le chameau sauvage est un de ces alliés et représente ici beaucoup d'autres. Suite au rapport de Richard P. Reading dans le dernier Bulletin, l'article de John décrit le travail ambitieux de sa Fondation pour le chameau de Bactriane en Mongolie laquelle est appuyée par la CMS et par les autorités mongoles. Je pense que les Parties à la CMS devraient se féliciter de cette sorte de coopération et que le Secrétariat de la CMS devrait être en mesure de constituer ou de renforcer ces associations pour d'autres espèces migratrices. La CMS a de bonnes raisons d'essayer d'aider ceux qui s'efforcent d'appliquer les Accords et les MdA de la CMS – ou, mieux encore, les Parties à la CMS pourraient utiliser les Plans d'action pour appuyer l'élaboration et l'application de projets s'insérant dans ces Plans d'action. Le cerf de Boukhara est un exemple de notre stagnation après l'heureuse conclusion du MdA il y a plus d'un an. Il existe un certain nombre d'autres exemples dans lesquels les autorités compétentes des Parties à la CMS pourraient s'investir davantage pour aider les pays en développement en tant que partenaires dans l'application des instruments de la CMS. Pensez-y !

Il semble politiquement correct qu'un secrétariat de Convention ne fasse des rapports que sur des progrès et des succès. Cependant, la CMS a connu une assez longue période dans laquelle un certain nombre de projets sont restés stagnants. Je saisis cette occasion pour présenter mes excuses à tous mes collègues et amis qui ont pu attendre plus de dynamisme de la part du Secrétariat et auxquels nous n'avons même pas été capables d'expliquer les raisons de notre inaction.

Néanmoins, avec le travail assidu d'à peine plus de cinquante pour cent du personnel professionnel permanent, le Secrétariat a fait beaucoup compte tenu de son programme de travail et a accompli des progrès considérables – même davantage que ce qui figure dans le présent Bulletin. En outre, la CMS s'est vu attribuer un don important par le Directeur exécutif du PNUE qui a également approuvé que les secrétariats des organisations de la CMS, de l'AEWA, d'ASCOBANS et d'EUROBATS reçoivent à l'avenir du personnel supplémentaire pour l'administration et la comptabilité. Je saisis cette occasion pour exprimer, au nom de la CMS, mes remerciements au Directeur exécutif.

Grâce aux délibérations du Comité permanent, le Secrétariat a été en mesure de recruter du personnel temporaire compétent qui est entré récemment en service et nous aide à faire face dans de meilleures conditions à notre énorme programme de travail alors que le recrutement de personnel professionnel permanent et d'assistants est encore en suspend. Mais attention: si vous n'entendez pas beaucoup parler du Secrétariat de la CMS au cours des prochains mois, c'est que certains d'entre nous seront embourbés dans les milliers de demandes de postulants pour divers postes publiés au titre du nouveau programme de recrutement des Nations Unies.

L'année prochaine marquera le 25^{ème} anniversaire de la création de la CMS à Bonn en 1979. Le Secrétariat de la CMS serait très reconnaissant des contributions en espèce et en nature de la part de Parties, non-Parties et organisations de parrainage pour permettre la préparation de matériels d'information et l'organisation de quelques manifestations en 2004, principalement en marge de diverses réunions mondiales importantes et autres événements, par ex. la Conférence mondiale sur les itinéraires aériens à Edimbourg, Ecosse, Royaume-Uni, les Conférences des Parties à la CDB et à la CITES et le Congrès mondial de l'UICN sur la conservation.

Arnulf Müller-Helmbrecht, Secrétaire exécutif

AU REVOIR ET BONJOUR, DR GERHARD EMONDS !



Ayant atteint l'âge de la retraite, le Dr Gerhard Emonds, expert de réputation internationale en matière de conservation des espèces, a quitté le Ministère fédéral allemand de l'Environnement. Commencant sa carrière par une révision et une modernisation fondamentales de la législation allemande pour la conservation de la nature au début des années 70, le Dr Emonds a rapidement établi une réputation exceptionnelle aux niveaux national et international en tant qu'adepte de la conservation des espèces. Pendant environ 35 ans, il a exercé son influence sur la législation allemande pour la conservation des espèces, législation qu'il a partiellement créée, et il a en outre contribué à l'élabo-

ration de la législation de la planète et de l'Union européenne pour la conservation des espèces. La CITES, la Convention de Berne, la Convention des Alpes ainsi que les Directives de la CE sur les oiseaux et leurs habitats ne sont que quelques-uns des traités et des lois dans lesquels il est intervenu. C'était aussi un des principaux acteurs de la création de la Convention de Bonn (CMS) dans les années 70 qui a mené à bien de nombreuses consultations dans le monde avec des gouvernements et des organisations internationales.

Si le Dr Emonds est resté un fervent adepte de la conservation, il a toujours abordé les problèmes avec beaucoup de compétence, de diplomatie et de bon sens. Au cours de toute sa carrière professionnelle, il a réussi à résoudre des situations conflictuelles entre les adeptes de la conservation et les utilisateurs.

Le Dr Emonds quitte le poste de responsabilité de Directeur de la conservation de la nature au Ministère allemand de l'Environnement. Autant que puisse le savoir le Secrétariat, il continuera à dispenser son expérience dans l'intérêt de la conservation de la nature et à titre honoraire.

LA WDACS SE FELICITE DES PROPOSITIONS DE LA CE SUR LES PRISES ACCIDENTELLES DE CETACES

Par Ali Ross, Whale and Dolphin Conservation Society

Chaque année, les prises accidentelles causent la mort de plusieurs milliers de marsouins et de dauphins dans les eaux communautaires et adjacentes. En juillet 2003, la Commission européenne a présenté une proposition de règlement du Conseil relative aux captures accidentelles de cétacés dans les pêcheries (COM(2003)451 final) constituant une première étape importante vers la résolution du problème posé par les captures accessoires significatives de cétacés dans les eaux communautaires et adjacentes.

Reconnaissant l'importance que la CMS, ASCOBANS et ACCOBAMS attachent à cette question des prises accidentelles de cétacés et se fondant sur la Résolution 6.2 et la Recommandation 7.2 sur les captures accessoires que « ... les prises accidentelles restent l'une des plus principales causes de mortalité des espèces migratrices du fait des activités humaines dans l'environnement marin », la proposition de la Commission reconnaît formellement l'importance des prises accidentelles dans les pêcheries comme une grave menace pour la conservation des cétacés et l'insuffisance des mesures actuelles pour traiter ce problème.

En mer Baltique, les filets dérivants sont surtout utilisés pour la pêche du saumon et peuvent atteindre une longueur de 20 km. Ils constituent une grave menace pour les marsouins communs en mer Baltique, dont la situation est déjà critique avec une population estimée à seulement 600 individus. Suivant la proposition de la Commission, la longueur des filets dérivants utilisés en mer Baltique sera limitée à 2,5 km, suivi d'une élimination progressive de ces filets d'ici à 2007. Plus rapidement cette proposition sera obtenue, mieux seront les perspectives de survie pour cette population de marsouins en détresse. S'agissant des pêcheries spécifiques utilisant des filets maillants avec des taux très élevés de prises accidentelles de marsouins, y compris les pêcheries ayant recours aux filets maillants dans la mer Baltique, la mer Celtique, la Manche et la mer du Nord, cette proposition rendrait obligatoire l'utilisation de dispositifs de dissuasion acoustique (écho-sondeurs). Toutefois, des préoccupations subsistent pour savoir si les pêcheurs utiliseront les écho-sondeurs efficacement dans la pratique, si les écho-sondeurs continueront de dissuader les marsouins à long terme et si l'introduction à large échelle des bruits générés par les écho-sondeurs résultera dans le déplacement des marsouins des habitats importants, et, par conséquent, l'utilisation de ces dispositifs nécessitera une surveillance étroite.

Des programmes d'observation obligatoires pour surveiller les prises accidentelles des cétacés dans les pêcheries spécifiques sont également proposés. Ces pêcheries et zones incluent toutes les pêcheries pour lesquelles l'utilisation des écho-sondeurs est exigée et, de plus, d'autres pêcheries utilisant des filets maillants de fond et des filets emmêlants ainsi que des chaluts pélagiques (mi-profondeur). Tout en se félicitant et en recommandant la proposition de la Commission, la WDACS estime que des mesures de gestion additionnelles et plus fondamentales s'imposent. En particulier, un cadre de gestion général pourrait s'avérer nécessaire afin de garantir la solution du problème des prises accessoires de cétacés. Il aiderait à identifier des objectifs de gestion, garantir la conception et la mise en œuvre de plans de réduction des prises accidentelles et permettrait la surveillance en continu, l'évaluation et l'adaptation de mesures de réduction susceptibles d'être requises en vue d'atteindre une diminution efficace des prises accidentelles. Il importe également de développer des dispositions pour la surveillance et la réduction des prises accidentelles dans les pêcheries en dehors des eaux communautaires et des mesures actives afin de traiter le problème grave et croissant des captures de cétacés dans les chaluts pélagiques.

Il est évident qu'actuellement la responsabilité pèse lourd sur l'Union européenne en vue d'adopter et de mettre en œuvre une nouvelle législation rigoureuse pour traiter le problème des captures accessoires dans les pêcheries qui constitue la menace la plus grave pour la conservation des cétacés dans la région.

QUE SONT DEVENUS LES DAUPHINS COMMUNS DE LA MEDITERRANEE ?

Par Giovanni Bearzi et Randall R. Reeves

En danger. Voici comment l'Union mondiale pour la nature (UICN) a caractérisé la sous-population méditerranéenne de dauphins communs à bec court (*Delphinus delphis*) dans sa Liste rouge des animaux menacés pour souligner combien il devenait urgent de faire quelque chose pour prévenir leur complète disparition du bassin méditerranéen. Dans sa plus grande partie, ces dauphins étaient considérés comme communs jusqu'à une époque récente. En fait, les dauphins communs étaient une des espèces de cétacés les plus abondantes – et probablement la plus abondante de toutes les espèces de cétacés vivant en Méditerranée – jusque dans les années 1960. Qu'est-ce qui a provoqué un déclin aussi rapide ? Pourquoi ces animaux incroyablement magnifiques s'en vont-ils, meurent-ils ou bien disparaissent-ils ? Nous ne le savons pas avec certitude. Une étude récente de leur état* donne à penser que ce déclin pourrait, au moins partiellement, être le résultat de changements importants de leur habitat au cours des 30-40 dernières années et, en particulier, de la réduction de l'abondance de proies clés causée par une pêche excessive et la dégradation de l'habitat. Les autres facteurs qui auraient pu contribuer au déclin de l'espèce dans la région sont la contamination par des produits chimiques d'origine humaine ayant pour effet potentiel une immunosuppression et/ou une impossibilité de reproduction ainsi qu'une mortalité accidentelle dans des engins de pêche, notamment des filets. Les modifications de l'environnement, telles que celles associées au réchauffement de la planète, peuvent aussi avoir joué un rôle, par exemple, en ayant une incidence sur la quantité ou la répartition des proies des dauphins. Bien que la ou les causes exactes soient incertaines, il n'est pas douteux qu'une population numériquement abondante ait décliné et que des dauphins communs ne survivent maintenant que dans des parties relativement limitées de leur ancienne aire de répartition méditerranéenne. Celles-ci comprennent la mer d'Alboran où des milliers d'animaux sont encore présents et le nord de la mer Egée où les données sont rares mais où il semble que les densités restent assez élevées. Autrement, ces dauphins sont devenus rares dans les zones de la Méditerranée où l'on dispose de renseignements, ou bien ils en sont complètement absents.



Dauphin commun de la Méditerranée

© Elena Politi/ Tethys Research Institute

* Bearzi, G., Reeves, R.R., Notarbartolo di Sciarra, G., Politi, E., Cañadas, A., Frantzis & A., Mussi, B. : Ecologie, état et conservation des dauphins communs à bec court (*Delphinus delphis*) en mer Méditerranée. *Mammal Review*.

La relative importance et les effets combinés des menaces potentielles, telles que la réduction des proies, la contamination et les prises accidentelles, ne sont pas bien compris. L'étude et la mise en œuvre de mesures appropriées pour neutraliser les tendances néfastes sont donc une tâche décourageante. Demander « davantage de recherches » (et plus encore) semble être une approche inadéquate et peut-être même irresponsable. Bien que la poursuite de l'observation des dernières communautés survivantes de dauphins communs soit importante, ce que nous savons maintenant peut être suffisant pour comprendre un peu mieux ces problèmes et au moins fournir la base de quelques mesures de précaution. Toute tentative de préserver un nombre viable de dauphins communs dans la plus grande partie de leur aire de répartition historique dans le bassin méditerranéen présuppose l'application opportune de mesures judicieusement planifiées.

C'est pourquoi l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone contiguë de l'Atlantique (ACCOBAMS), avec le soutien de la Société pour la conservation des baleines et des dauphins (WDCS) et de la Protection des mammifères marins (ASMS), a approuvé un projet pour la conservation des dauphins communs de Méditerranée qui a été présenté par le Tethys Research Institute pendant la première réunion du Comité scientifique d'ACCOBAMS. Ce projet de 26 mois prévoit la préparation d'un Plan de conservation, l'analyse de l'ensemble des données existantes depuis dix ans et la création d'un site web dédié aux dauphins communs de Méditerranée. Ces initiatives visent à déterminer des mesures prioritaires pour protéger cette population de cétacés en danger dans les parties clés de son aire de répartition.

Dans certains cas, il est maintenant très difficile de mener à bien des études de terrain valables sur l'espèce car il ne reste que des individus clairsemés. Cependant, une étude approfondie des ouvrages existants sur l'historique du sujet peut nous en apprendre beaucoup. Par exemple, dans des endroits tels que la partie nord de l'Adriatique, les recherches basées sur des rapports historiques et des enquêtes sur le terrain ont montré que l'on voyait jadis régulièrement dans la région des dauphins communs et des dauphins souffleurs (*Tursiops truncatus*). Aujourd'hui, on ne voit que ces derniers. Pourquoi les dauphins communs ne sont-ils plus là ? Tout au moins pour cette région, il semble que le déclin soit dû à une pêche intensive, particulièrement dans les années 1950, lorsque les dauphins étaient massacrés au large de l'ex-Yougoslavie en raison de la concurrence effrénée des pêcheries locales. Des primes ont été offertes pour promouvoir la chasse au dauphin en Adriatique au début du 19^{ème} siècle. Les premières campagnes de réduction de populations n'ont peut-être pas eu un impact majeur sur celles des dauphins que l'on disait abondantes, mais dans la première moitié du 20^{ème} siècle les campagnes institutionnelles d'extermination ont augmenté en intensité et ont provoqué la mort de plusieurs centaines de dauphins. Les animaux étaient décrits comme des « monstres ichthyophagiques », « pirates nocifs » et « pires ennemis de l'homme ». Lorsque ces campagnes systématiques d'extermination ont pris fin, probablement au début des années 1960, le nombre des dauphins de l'Adriatique a dû être sévèrement réduit. Malheureusement, la dégradation de l'habitat était largement entamée et elle devint rapidement une source d'inquiétude à l'égard de la faune de l'Adriatique. Pêche excessive, eutrophisation, anoxie, dégradation des fonds marins et contamination chimique sont parmi les défis que l'écosystème de la partie nord de l'Adriatique a dû affronter au cours des 30 dernières années. Il semble que, bien que les dauphins souffleurs, remarquablement résilients, aient réussi à survivre en petits nombres, les dauphins communs – encore présents dans la partie nord de l'Adriatique jusque dans les années 1970 – aient été incapables de faire face à une autre menace et aient disparu.

Sauf nous lamenter de la disparition de ces magnifiques créatures, que pouvons-nous faire ? Pas autant que nous le souhaiterions. Par exemple, des préoccupations pour ce qui est des dauphins communs de Méditerranée n'auront vraisemblablement pas d'incidence importante sur les forces qui entraînent des changements de climat et des contaminations chimiques. Nos choix de vie actuels, nos systèmes enracinés de surconsommation, une surpopulation humaine et notre stratégie politique militent sérieusement contre les formes de changement nécessaires pour renverser ce qui est essentiellement des tendances mondiales. Cependant, à un moment où la preuve évidente d'une pêche excessive et extensive ainsi que la nécessité de mesures immédiates et décisives pour réduire la pression de la pêche attirent enfin l'attention des décideurs européens, l'objectif qui consiste à assurer la conservation des dauphins communs peut rejoindre et en fait renforcer le mouvement en faveur de l'amélioration des conditions écologiques au bénéfice de l'espèce humaine et de la vie sauvage. Dans ce contexte, le déclin des dauphins communs est un signe supplémentaire qui nous montre que nos actions collectives peuvent avoir des conséquences importantes, imprévues, non-intentionnelles et insolubles.

Giovanni Bearzi, *Pew Marine Conservation Fellow*, est Président du *Tethys Research Institute* et professeur contratuel de la conservation des cétacés à l'Université de Venise, Italie.

Randall R. Reeves préside le Groupe de spécialistes des cétacés de l'IUCN/SSC et est basé au Canada.

UNE POPULATION DE BALEINES A BOSSE DECOUVERTE RECEMMENT DANS LA PARTIE NORD DU GOLFE DE GUINEE

Par Koen Van Waerebeek, COREWAM-Ghana c/o Environmental Science Programme, University of Ghana, Legon, GHANA

Bien que les baleines franches d'Afrique du Sud soient devenues une attraction touristique majeure, l'Afrique subsaharienne est plus généralement associée à des représentations de grands mammifères terrestres qu'à celles de mammifères marins. Cependant, cette perception pourrait bientôt devenir obsolète. Il est vrai que, parmi la trentaine de pays côtiers de la région, beaucoup ne possèdent même pas de simples listes d'espèces de mammifères marins et que les connaissances de l'histoire naturelle des dauphins et des baleines des rives du continent (à l'exception de l'Afrique du Sud) sont encore plus rares. Néanmoins, au cours de ces dernières années, des chercheurs ont réuni de nombreux renseignements avec certains résultats tout à fait inattendus. Par exemple, l'étude scientifique des petites pêcheries du Ghana, en tant que partie du projet du PNUE/CMS « WAFCE-3 », a fait des observations sérieuses sur 15 espèces de cétacés de la côte du Ghana au cours de quelques années seulement.

A partir de 2000, une équipe, conduite par l'auteur et composée de chercheurs principalement de l'Université Abomey-Calavi (Laboratoire d'écologie appliquée) et du Musée de la nature tropicale d'Akpakpa près de Cotonou, au Bénin, a mené des enquêtes exploratoires pour déterminer la présence de cétacés dans les eaux côtières du Bénin. Les sorties ont été effectuées à bord d'un chalutier expérimental de 17 mètres du Ministère de la pêche sur de courtes périodes pendant les mois de septembre-octobre de 2000-2002 et parrainées par le Comité des Pays-Bas de l'Union mondiale pour la nature (NC-IUCN) ainsi que par le Centre béninois du développement durable (CBDD). Ces travaux ont révélé la présence saisonnière d'un nombre important de baleines à bosse (*Megaptera novaeangliae*) près du littoral dans le golfe du Bénin. Comme nous l'avons signalé dans un document de 2001 adressé à la Commission baleinière internationale, les observations faites sur les nouveaux-nés pendant les mois clés connus de mise bas pour les baleines à bosse de l'hémisphère Sud s'ajoutent aux preuves déjà accumulées selon lesquelles les baleines du golfe du Bénin sont une souche méridionale jusqu'à présent non-documentée. Comme le golfe du Bénin fait partie de l'Atlantique Nord, cette population est la seconde, après la population colombienne de l'océan Pacifique, connue pour migrer annuellement en franchissant l'équateur afin de se reproduire. Il a été confirmé que ses sites d'hivernage s'étendent dans les eaux du plateau continental du Nigeria, du Bénin, du Togo, de l'estuaire de la Volta au Ghana oriental et peut-être plus à l'ouest en Côte d'Ivoire. A des fins de gestion, nous avons nommé cette souche les baleines à bosse du « nord du golfe de Guinée ». On voit des baleines à bosse au large du Bénin environ de juillet au début de décembre, ce qui coïncide avec la période au cours de laquelle des populations de baleines à bosse de l'hémisphère Sud bien étudiées se trouvent dans leurs sites d'hivernage dans les latitudes inférieures.

La brève mission de 2002 a cherché à promouvoir des perspectives de gestion responsable pour les baleines à bosse et autres cétacés en tant que ressources renouvelables de la côte du Bénin grâce au développement de l'observation commerciale des baleines. Comme auparavant, des données concernant la répartition et la densité relative ont été réunies et des biopsies ont été effectuées pour l'identification biologique des populations par la génétique moléculaire. Deux des cinq échantillons de peau obtenus en 2001 indiquaient des baleines à bosse avec des haplotypes de mitochondries particuliers au Bénin, comparés aux 500 échantillons et plus d'Afrique du Sud et du Gabon, ce qui est compatible avec l'hypothèse d'une souche séparée. Il est donc nécessaire d'obtenir d'autres échantillons.

Des 24 observations de cétacés faites au Bénin du 1^{er} au 9 octobre 2002, 20 concernaient des baleines à bosse et quatre des dauphins. Trois baleineaux nouveaux-nés étaient accompagnés d'un adulte au moins, vraisemblablement leur mère. Des deux juvéniles, un au moins était de l'année, tandis que l'autre était probablement plus âgé. Toutes les baleines à bosse ont été rencontrées sur le plateau continental, dans des eaux étonnamment peu profondes, à une profondeur moyenne de 21 mètres, bien que nous ayons observé régulièrement la pente du plateau continental à des profondeurs de 500 à 800 mètres.

De petits groupes, de 12 à 18 spécimens chacun, d'une espèce de dauphin commun à long bec (*Delphinus sp.*) essayaient de nager à l'avant du bateau mais, de toute évidence peu impressionnés par notre petite vague de proue, ils ont rapidement abandonné. Cependant, après des passages répétés au travers du groupe nous avons pu quelquefois les « attraper », ce qui a permis à tous à bord de bien les examiner. La taxonomie des dauphins communs de l'Afrique de l'Ouest fait actuellement l'objet d'études car elle n'est pas parfaitement connue. Un petit groupe de dix dauphins tachetés de l'Atlantique (*Stenella frontalis*), dont des adultes très tachetés et des juvéniles non-tachetés, ont dépassé notre bateau à grande vitesse et se sont alors dirigés vers la proue pour faire rapidement volte face. Il est étonnant que ces observations de deux espèces de dauphins aient été la première preuve que ces mammifères se trouvent au large du Bénin.

Le Programme baleinier du Bénin vise spécifiquement à introduire l'activité d'observation des baleines pour le public béninois et des touristes étrangers en transférant l'expérience acquise et un soutien à ceux qui en prendront l'initiative et en fournissant des occasions de recherche aux biologistes et écologistes locaux de l'Université Abomey-Calavi ainsi que du Musée de la nature tropicale Akpakpa. La confirmation de densités notables de baleines à bosse et de dauphins dans les eaux du Bénin est considérée comme une promesse pour des initiatives locales de tourisme maritime. Récemment, deux journées de bateau prévues pour le tourisme baleinier ont dues être doublées du fait de la demande croissante. Au cours d'un weekend, nous avons vu arriver plus de 60 touristes observateurs de baleines et finalement nous avons pris quelques touristes même pendant nos sorties de recherche. Au cours d'entretiens, la plupart des participants africains ont été excités à l'idée de voir des cétacés marins pour la première fois et bien qu'un certain nombre aient eu le mal de mer cela ne semblait pas avoir gâté leur enthousiasme. Il faut admettre que le coût élevé de cette activité est une question épineuse. Néanmoins, l'observation touristique des baleines en Afrique semble avoir un brillant avenir.



© Koen Van Waerebeek

Baleines à bosse, une mère et son petit, dans les eaux côtières du Bénin

Plusieurs « échantillons de touristes » ont également manifesté beaucoup d'intérêt à l'égard des petits cétacés, ce qui augure bien pour l'écotourisme maritime en dehors de la saison principale (celle des baleines). Avec la variété d'espèces de dauphins à observer (dauphins à bec et faux-orques que l'on trouve également dans ces eaux) pas très loin du port, l'observation touristique des dauphins semble être réalisable toute l'année. Des vents agréables, des eaux calmes, des ciels clairs et des pluies rares de décembre à mai devraient faciliter l'observation touristique des dauphins à grande distance à partir de petits bateaux, mais un test grandeur réelle est nécessaire. Mondialement, l'écotourisme spectaculaire et populaire d'observation des baleines a augmenté d'une manière exponentielle au cours des 30 dernières années pour atteindre 1 049 millions de dollars des E-U, attirer chaque année plus de 9 millions de participants et ne manifester aucun signe de saturation du marché. Judicieusement réglementé, il représente une activité éducative de loisir, une source essentielle et durable de devises et peut générer d'importantes occasions d'emploi.

Il semblerait que les baleines à bosse aient tendance à éviter les grandes voies maritimes qui vont au port de Cotonou ou en viennent. Des baleines mortes s'échouent assez régulièrement et les bateaux sont les principaux suspects de ces accidents. L'accroissement spectaculaire du trafic maritime dans le golfe du Bénin, des plans pour la construction d'un second grand port pour porte-conteneurs le long de la côte du Bénin et la pose de gazoducs sous-marins constituent une grave menace pour l'avenir des baleines à bosse du nord du golfe de Guinée. Nos enquêtes sur les baleines ont démontré la faisabilité et la nécessité d'un programme de recherche à long terme qui fournira des renseignements sur la meilleure façon d'assurer la conservation des grands mammifères marins d'Afrique pour le plaisir des générations à venir.

RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LES EFFORTS EFFECTUES POUR SAUVER LE CHAMEAU SAUVAGE DE BACTRIANE

Par John Hare, Wild Camel Protection Foundation

Réserve naturelle du Lob Nor pour le chameau sauvage (Chine)

La Réserve naturelle du Lob Nor en Chine a été élevée au rang de Réserve nationale. Ceci signifie qu'elle est placée directement sous la supervision et la protection du Ministère de l'environnement du gouvernement chinois (SEPA). La Réserve naturelle a bénéficié d'une compensation de Petro China pour le gazoduc est-ouest. La Direction de la réserve a envoyé à la Fondation pour la protection du chameau sauvage (WCPF) un budget en termes généraux pour cet argent. Nous avons encore besoin de renseignements financiers plus détaillés et nous insistons sur le sujet au cours des prochains mois. Le gazoduc n'est pas le bienvenu mais il est inévitable. En supposant qu'il ne nous apporte rien de bon, nous tenons à ce que ces fonds servent à assurer à long terme l'avenir et le développement de la Réserve naturelle.

Projet de taille moyenne (MSP) – Mongolie

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ont, avec le gouvernement de Mongolie, élaboré un projet pour la protection de la biodiversité de la grande Réserve A du Gobi en Mongolie. C'est le même genre de projet de taille moyenne qui nous a permis de travailler avec le SEPA pour établir la Réserve naturelle du chameau sauvage du Lob Nor en Chine. Le but principal du MSP est d'accroître la capacité et d'améliorer l'infrastructure de la Réserve A. En raison de ressources financières limitées et de plusieurs hivers rigoureux, le personnel de la partie protégée n'a pas reçu suffisamment de fonds et a donc eu peu d'occasions d'étudier l'habitat du chameau sauvage de Bactriane, d'entretenir et d'améliorer les points d'eau et de faire face aux menaces à l'égard de l'espèce, telles que celle des loups.



Un élément de ce MSP concerne la coopération transfrontalière entre la Chine et la Mongolie, surtout lorsque les chameaux migrants traversent les frontières internationales. L'espèce est protégée en Mongolie, mais en Chine elle est fréquemment chassée ou empoisonnée. J'ai rencontré le Directeur du projet du PNUD et il semble très vraisemblable que le WCPF sera chargé de réaliser cette partie du projet, en raison du succès de la Conférence internationale Mongolie/Chine sur le chameau sauvage que le WCPF a organisée et financée à Beijing en août 2001. A cette conférence, une lettre d'intention a été signée par les deux pays pour réaliser une coopération internationale et effectuer des échanges d'information sur le chameau sauvage de Bactriane. Le WCPF a été invité à assister à la réunion d'inauguration du MSP mongolien en septembre 2003.

Zoo de Salzbourg

Le parc zoologique de Salzbourg en Autriche a des liens étroits avec la Mongolie et garde un certain nombre de chevaux de Prejewalski. Cette espèce, qui s'est éteinte dans l'état sauvage en Mongolie en 1969, est actuellement réintroduite dans son ancien habitat. Notre programme de reproduction de chameaux en captivité peut s'inspirer de ce programme et le Dr Chris Walzer, Directeur du parc zoologique, a accepté de nous aider dans notre projet sur le chameau sauvage en Chine et en Mongolie. Suite à notre réunion, le Dr Walzer nous a écrit ce qui suit :

Je propose que nous établissions un simple système de surveillance vie sauvage/troupeaux/autres activités à la fois dans le Gobi A et la Réserve du Lob Nor en Chine. Celui-ci sera basé sur le système de poursuite électronique Cybertracker®. Ce système a été adopté dans le monde entier pour des programmes de conservation. Le simple ordinateur de terrain est conçu pour être rapide et facile à utiliser sur place, même par des utilisateurs illettrés. En utilisant une séquence d'écran sur un calculateur tenu à la main (Palm OS) qui affiche des icônes simples et facilement reconnaissables, les gardes sont en mesure d'enregistrer et de mettre en mémoire des données très détaillées. Ils peuvent par exemple enregistrer des observations, des espèces, des comportements alimentaires ou des carcasses avec des critères supplémentaires tels que la mort naturelle, le braconnage et la prédation. En fait, il n'y a aucune limite technologique réelle quant au type de données enregistrées. Le programme emmagasine automatiquement ces données avec la position par GPS et le moment d'enregistrement pour une décharge ultérieure dans un PC. D'autres analyses détaillées avec des applications cartographiques (système d'information géographique [GIS] par exemple ArcView®) ainsi que des statistiques sont donc possibles.

Dans une première phase, il faudrait programmer le Cybertracker (simple) et étalonner les écrans en fonction des besoins des zones et des gardes. Pour réaliser cette étape, j'aurais besoin que vous me fournissiez des éléments importants sur les diverses espèces et les séries de données intéressantes sur la Réserve du Lob Nor. Le changement de présentation se fait facilement et des adaptations peuvent être effectuées par les gardes sur le terrain. Je suggère que nous commencions cette surveillance en Chine et j'attends de voir ce que l'allocation FEM-PNUD peut apporter au Gobi A. Cette allocation comprend des montants importants de ressources pour la formation des gardes et la mise en œuvre de la surveillance (je n'aimerais pas du tout qu'il y ait ici des doubles emplois). Dès que nous aurions un système opérationnel, nous en ferions immédiatement la démonstration aux gardes du Gobi A (et pourrions peut-être obtenir un mandat du projet FEM-PNUD). Avant d'aller en Chine, nous testerions l'installation dans des conditions d'utilisation avec nos « propres » gardes dans Gobi B. Au début, dans les enquêtes sur le terrain, on utiliserait le système décrit ci-dessus. On formerait un chercheur local pour gérer la base de données et effectuer certaines analyses ultérieures. Pour la suite de la planification et de l'équipement, un déplacement sur le terrain serait nécessaire. Ce déplacement permettrait d'avoir une idée des besoins des chercheurs et des gardes locaux et de définir clairement des priorités. Comme nous pouvons combiner ceci avec le point 1, nous accomplirions ainsi une première phase scientifique de surveillance lors de notre voyage initial. Comme je l'ai déjà fait remarquer, il nous faudrait le mandat du gouvernement pour mener à bien ce projet. Il serait inutile de le mettre en route et de s'apercevoir ensuite que les chameaux faisant l'objet de l'enquête se sont déplacés ailleurs. Les étapes suivantes seraient nécessaires :

- mandat
- création d'une station de reproduction (personnel, mode de communication, clôtures, réserves de fourrage suffisantes, etc.)
- déplacement des chameaux sauvages vers les installations de reproduction
- prélèvement d'échantillons pour des analyses génétiques (à comparer à des échantillons de chameaux domestiques et à des échantillons provenant de Chine)
- évaluation de la reproduction (examen général de santé, identification des animaux, analyse non-invasive des stéroïdes fécaux, ultrasonographie des organes reproducteurs)

Lorsque les animaux occuperont les installations de reproduction et pourront être examinés, il faudra effectuer une brève enquête sur le terrain (de 14 jours au total à partir de l'Europe) pour recueillir des échantillons et faire une évaluation du potentiel de reproduction. Le personnel devrait être formé pour ce qui est des communications et de la collecte d'échantillons fécaux, de l'étiquetage et du stockage (liste exclusivement réservée aux besoins immédiats des vétérinaires). Autant que je m'en souviens, vous utilisez actuellement un laboratoire de génétique pour l'identification des chameaux. Celui-ci serait-il disponible et en mesure de traiter et d'analyser ces échantillons ? Sinon, je pourrais trouver un partenaire à l'Université de Vienne.

Programme de reproduction en captivité du chameau sauvage de Bactriane en Mongolie

Nous avons recruté un Mongol, M. Enkhbileg, en qualité de coordinateur de projet. C'est un scientifique, membre de l'Académie des sciences de Mongolie, qui a une grande expérience scientifique et pratique de la zone particulièrement protégée que nous avons choisie pour le programme de reproduction en captivité des chameaux. Nous travaillons avec le soutien total du Ministère mongol de la nature et de l'environnement et il est donc nécessaire pour nous de travailler avec la Commission nationale mongole pour la conservation des espèces en danger (MACNE) qui est chargée de protéger les espèces inscrites sur la Liste rouge et avec son Directeur M. Dorjraa. Le Ministre mongol pour la nature et l'environnement, M. Barsbold, a approuvé officiellement le programme et la participation du WCPF dans la première phase du projet dont les objectifs sont les suivants :

- coopérer pour mettre au point le programme de reproduction en captivité du chameau sauvage de Bactriane à un endroit choisi dans la grande zone protégée du désert de Gobi, Réserve A, Bayan Tooroi, Mongolie,
- faire prendre conscience sur le plan national et international de la situation du chameau sauvage de Bactriane et des travaux effectués sur le site du programme de reproduction en captivité établi en Mongolie pour protéger cet animal en danger critique d'extinction et
- protéger la biodiversité de la zone et autour du site du programme.

LE « SONG OF THE WHALE » PARCOURT LA MEDITERRANEE Rapport intérimaire du projet de l'IFAW sur le cachalot

Par Anna Moscrop

Le Fonds international pour le bien-être des animaux (IFAW), en partenariat avec l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la mer Méditerranée et de la zone contiguë de l'Atlantique (ACCOBAMS) du PNUE et d'autres chercheurs de la région, a mené cet été une enquête sur les cachalots en mer Ionienne. L'enquête, entreprise par l'équipe du navire *Song of the Whale*, est une étude pilote pour une enquête plus vaste dans l'ensemble de la Méditerranée planifiée par ACCOBAMS pour 2004/05. Le cachalot est le plus grand odontocète et on le trouve dans les bassins profonds de la mer Méditerranée. Les précisions sont rares sur la répartition et le nombre des cachalots se trouvant encore dans certaines parties de cette mer, mais on sait que les cétacés sont menacés par toutes sortes d'activités humaines dans la région.

L'enquête a appliqué au cours des 15 années écoulées des techniques acoustiques passives mises au point à bord du *Song of the Whale*. L'équipe a également pris des photographies qui peuvent être utilisées pour identifier individuellement des baleines. Ces photos seront communiquées au Catalogue des cachalots de l'Atlantique Nord et de la Méditerranée (NAMSC) dont est chargé l'IFAW. Des observations et des rencontres acoustiques avec d'autres espèces de cétacés ainsi que des observations de tortues ont également été documentées. Au cours des dix dernières années, l'IFAW a apporté sa contribution à plusieurs projets pour aider à la conservation des cétacés en Méditerranée. En 1994, l'équipe du *Song of the Whale* de l'IFAW a effectué des recherches dans le cadre de la désignation de la mer ligurienne, entre l'Italie, Monaco, la France continentale et la Corse, comme sanctuaire des baleines.



Un nouveau cachalot de la Méditerranée pour le catalogue de photos d'identification ?

L'enquête

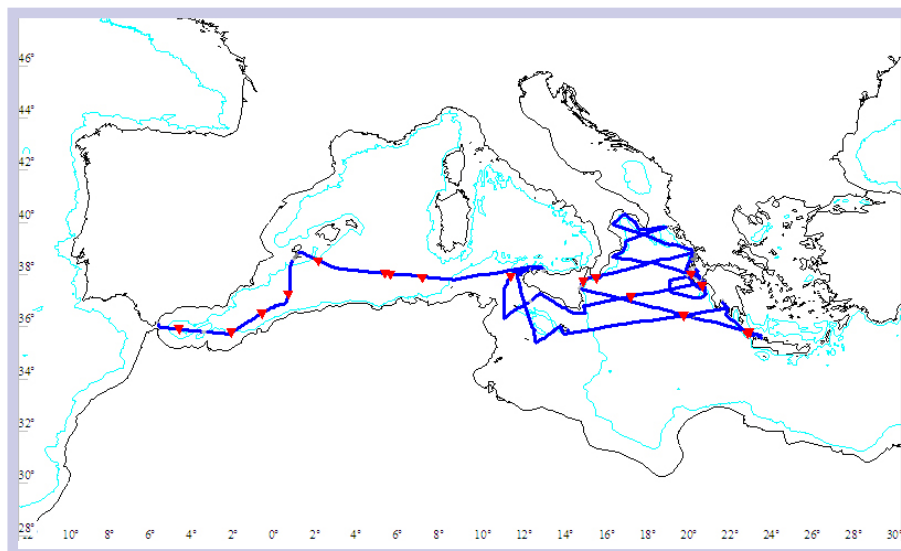
Après des délais frustrants au départ du Royaume-Uni et un temps épouvantable pendant la traversée de la Manche et du golfe de Gascogne, le *Song of the Whale* a atteint Gibraltar et a amorcé le 9 août le projet d'été consistant à mener des enquêtes acoustiques et visuelles sur les cachalots et d'autres espèces marines. Des cachalots, des dauphins de Risso, des dauphins à bec blanc et des dauphins communs ont été observés au cours du voyage.

Mis à part les stagiaires du projet IFAW et les collaborateurs d'ACCOBAMS, l'équipe a accueilli un certain nombre de scientifiques et de stagiaires, y compris des participants des pays suivants : Maroc, Tunisie, Egypte, Albanie, Malte, Italie, Grèce, Turquie et Suisse. Ces stagiaires venant d'universités, de groupes d'écologistes et d'administrations se sont joints au projet à différents moments au cours de l'été. Travailler avec eux a été particulièrement gratifiant. Nombre de participants n'avaient jamais vu de baleines ou de dauphins auparavant et ils étaient très enthousiastes et heureux d'avoir l'occasion de participer à ce projet.

Résultats préliminaires

Des groupes de cachalots ont été observés sur le plan acoustique dans toutes les parties de la Méditerranée couvertes par l'enquête (voir l'image d'écran d'ordinateur ci-dessous, d'après un logiciel automatisé de l'IFAW de poursuite acoustique qui fournit des renseignements basés sur les clics que font un certain nombre de cachalots et caractéristiques à chacun d'eux).

Entre la date de notre départ du Royaume-Uni en juillet et le commencement d'octobre, le *Song of the Whale* a parcouru plus de 6.000 miles (11.308 km). Près de 5.000 miles nautiques (soit presque 9.000 km) de ce parcours ont fait l'objet d'une enquête acoustique dans les eaux de la Méditerranée. L'équipe a constamment recueilli des données dans le cadre de l'étude pilote et a fourni une plate-forme pour la formation de chercheurs, la création de moyens d'action dans la région et la prise de conscience des populations locales. L'itinéraire de l'enquête a été complété par des déplacements de Gibraltar vers la Sicile, de la Sicile vers la Céphalonie, dans le nord de la mer Ionienne, de la Céphalonie vers la Crète et de la Crète vers la Sicile via Malte. Des analyses préliminaires montrent que 17 groupes de cachalots au moins ont été observés sur le plan acoustique en Méditerranée, y compris au large de la côte nord-africaine, dans la mer Ionienne, au large de la Sicile et de la côte occidentale de la Grèce (voir carte). Quatre de ces relevés acoustiques ont été également associés à des observations visuelles. Des cachalots ont été observés seuls et en groupes, parfois de huit animaux et plus, y compris des petits et des juvéniles. En outre, nous avons rencontré beaucoup d'autres espèces en Méditerranée: dauphins souffleurs, dauphins communs, dauphins de Risso, dauphins à bec étroit, dauphins bleu et blanc et baleines à bec de Cuvier. Des photos ont permis d'identifier des cachalots, des dauphins de Risso, des dauphins communs et des dauphins souffleurs.



Carte indiquant l'itinéraire du *Song of the Whale* en Méditerranée (ligne en bleu), les relevés acoustiques des cachalots (triangles le long de la ligne).
Le contour de la profondeur des 1.000 m figure sur cette carte en bleu clair.

L'équipement acoustique et le traitement des données en temps réel ont très bien fonctionné et les premiers résultats indiquent que les méthodes d'enquêtes acoustiques automatisées mises au point par l'IFAW devraient se révéler efficaces dans les futures enquêtes sur les cachalots de la Méditerranée.

Le projet d'été IFAW/ACCOBAMS en Méditerranée s'est achevé à la mi-octobre. Au cours de l'étape finale du *Song of the Whale*, de la Sicile à Monaco, l'équipe a effectué des observations acoustiques des cachalots et en a photographié au cours de cette traversée du sanctuaire des baleines de la mer ligurienne. Un rapport préliminaire, accompagné de recommandations pour une enquête sur les baleines de ce bassin, sera élaboré en novembre par l'équipe SOTW du Comité scientifique d'ACCOBAMS et on pense que ce rapport fournira des données utiles pour la planification et la préparation de ce futur projet. D'autres précisions sur le projet, sur les liens avec ACCOBAMS (page 12 dans ce Bulletin) et les nouvelles du projet émanant du navire au cours de l'été sont disponibles sur le site web de l'IFAW à : www.ifaw.org/sotw

L'auteur, directrice de recherche sur le Song of the Whale, a dirigé l'équipe de l'IFAW depuis 1998. C'est une experte en matière de divers problèmes relatifs à la conservation des cétacés, dont la pollution acoustique, la dégradation de l'habitat et la conservation des baleines franches et des marsouins.

ACCOBAMS MET EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE CONSERVATION, DE RECHERCHE ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Dans l'esprit des Priorités internationales adoptées par la première Réunion des Parties, ACCOBAMS s'est concentré sur les activités de conservation, de recherche et de création de moyens suivantes :

- Préparation d'un Plan de conservation pour le dauphin commun (*Delphinus delphis*) de la Méditerranée par l'Institut de recherche Tethys avec le soutien de la Société pour la conservation des baleines et des dauphins (WDCS) et le Groupe de travail sur les mammifères marins (ASMS).
- Enquête sur les cachalots en mer Ionienne comme phase pilote pour une enquête dans l'ensemble du bassin méditerranéen grâce au soutien du Fonds international pour le bien-être des animaux (IFAW) qui a mobilisé son navire « Song of the Whale » entre juillet et septembre (voir article d'Anna Moscrop dans le présent Bulletin de la CMS). A cette occasion, des étudiants et des chercheurs ont été invités à participer à l'enquête sur le terrain.
- Pour ce qui est des renforcement des capacités, trois équipes de chercheurs de pays de la mer Noire (Ukraine, Géorgie et Russie) ont été formées dans le domaine de la photo d'identification et, grâce à la collaboration de la Sociedad Española de Cetaceos, des chercheurs de Bulgarie et du Maroc ont participé à une formation sur l'étude des cétacés.
- Parallèlement, des Plans d'action nationaux en faveur des cétacés sont en préparation pour la Bulgarie et la Tunisie.

Toutes ces activités constituent de nouvelles étapes dans l'application du Plan de conservation d'ACCOBAMS. Plusieurs autres activités sont en cours et feront l'objet d'un débat à la seconde Réunion du Comité scientifique qui aura lieu en novembre 2003 à Istanbul.



ACCOBAMS Secrétariat
"Villa Girasole"
16, Boulevard de Suisse
98 000 Monaco
Tel. (+377) 93154229
Fax (+377) 93509591
Email:
mcvanklaveren@gouv.mc
www.accobams.mc

L'AEWA ATTEINT LA MATURITE

Depuis la seconde session de la Réunion des Parties (MOP2) tenue à Bonn en septembre 2002, le nombre des Parties contractantes à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) est passé de 33 à 43 à compter du 1^{er} décembre 2003. Les nouveaux membres sont : France, Guinée équatoriale, Hongrie, Irlande, Israël, Liban, Luxembourg, Slovénie, Syrie et Ukraine. Le Secrétariat n'est pas sans savoir qu'un certain nombre de pays mettent la dernière main à leurs procédures internes pour adhérer à l'Accord en temps opportun. Nous espérons que cette excellente croissance se poursuivra à l'avenir. Le Secrétariat considère que la ratification de l'Accord à Luxembourg est un jalon. Au 1^{er} décembre 2003, le Luxembourg sera la 42^{ème} Partie à l'AEWA. A cette date, nous aurons atteint 50 % du nombre total de Parties contractantes à la CMS. Actuellement, il y en a 84. Le Secrétariat estime que l'Accord a atteint sa maturité et a montré sa valeur ajoutée aux conventions existantes comme la Convention sur la conservation des zones humides (Convention de Ramsar). Non seulement le nombre de Parties contractantes a augmenté, mais les activités entreprises par plusieurs ONG et contractants internationaux au nom de l'AEWA se sont aussi accrues considérablement. Malheureusement, le revers de la médaille de ce succès est le travail croissant pour le petit Secrétariat. Heureusement, la décision de MOP2 de recruter un administrateur technique devrait se concrétiser à la mi-2004. Le processus de recrutement a déjà commencé avec les longues procédures d'UNON. La vacance a été annoncée en temps opportun sur le site web des Nations Unies : www.jobs.un.org. Peu de temps avant que Mme Mirna Maya, Assistante personnelle au Secrétaire exécutif ne quitte son poste au début de cette année, Mme Marie-Therese Kämper a été recrutée à titre temporaire jusqu'au 1^{er} avril 2004. Le poste de Ms Maya a été re-classifié et le processus de recrutement va débuter prochainement. Il est dommage que ces processus soient si longs et qu'ils obligent le Secrétariat à se limiter aux travaux absolument essentiels. L'Accord fait l'objet d'une attention croissante. Le nombre de demandes pour participer à des réunions destinées à faire connaître l'AEWA augmente régulièrement. On demande de plus en plus au Secrétariat d'aider à la réalisation de projets. Actuellement, le Comité technique prépare les critères selon lesquels un projet pourrait bénéficier du financement de l'AEWA, mais les fonds disponibles sont très limités. Enfin, le projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur l'itinéraire aérien Afrique-Eurasie a été soumis au conseil du FEM. On espère que ce projet sera approuvé et que sa réalisation commencera en 2004.



UNEP/AEWA Secrétariat
Martin-Luther-King-Str. 8
53175 Bonn, Allemagne
Tel: +49228815 2414
Fax: +49 228 815 2450
Email: aewa@unep.de
www.unep-wcmc.org/aewa

ACCORDS

ASCOBANS: PREPARATION POUR LA NOUVELLE PERIODE TRIENNALE

Poser les fondations pour les activités d'ASCOBANS dans une zone étendue de l'Accord

La 4^{ème} réunion des Parties à l'Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique et de la mer du Nord (PNUE/ASCOBANS) s'est déroulée à Esbjerg, Danemark, du 19 au 22 août 2003. A l'invitation du Gouvernement danois, des représentants des huit Etats Parties de la mer du Nord et de la mer Baltique, de l'Estonie et de nombreuses organisations intergouvernementales et non-gouvernementales se sont réunis à Esbjerg afin d'esquisser la démarche à emprunter pour la conservation des petits cétacés non seulement dans la mer Baltique et dans la mer du Nord mais bientôt aussi dans l'Atlantique Nord-Est. La réunion a obtenu un consensus sur l'extension de la zone de l'Accord pour couvrir certaines parties de l'Atlantique Nord et pour intégrer dans la zone de l'Accord les eaux adjacentes à l'Irlande, au Portugal et à l'Espagne. La ratification de ce projet comblera la lacune existante entre les zones de l'Accord d'ASCOBANS et de son accord frère, l'Accord sur la conservation des cétacés de la Méditerranée et de la Mer Noire, et de la Zone Atlantique Adjacente (ACCOBAMS). La réunion s'est également focalisée sur d'autres questions prioritaires de l'Accord telles que les prises accidentelles, les perturbations et une nouvelle enquête importante sur l'abondance des populations dans la zone étendue d'ASCOBANS (« SCANS II »). Un autre point-clé était le fort soutien au plan de rétablissement d'ASCOBANS en faveur des marsouins communs dans la mer Baltique (Plan Jastarnia). En outre, la réunion a convenu de lancer le processus d'élaboration d'un plan de rétablissement des marsouins communs en mer du Nord. Alors que l'état de conservation de l'espèce et les problèmes relatifs à sa conservation ne soient pas entièrement identiques dans la Baltique et dans la mer du Nord, l'expérience acquise dans le processus d'élaboration du Plan Jastarnia se révélera précieuse pour la rédaction d'un plan de rétablissement de l'espèce en mer du Nord. A la 4^{ème} réunion des Parties à ASCOBANS, les Pays-Bas ont offert d'accueillir la prochaine réunion des Parties, qui est prévue pour 2006. La date et le lieu précis n'ont pas encore été déterminés. Il s'agira de la deuxième réunion d'ASCOBANS organisée aux Pays-Bas, la quatrième réunion du Comité consultatif s'étant tenue sur l'île de Texel en 1997. En un mot, les fondations pour la réussite d'une continuation des activités de l'Accord au cours de la nouvelle période triennale ont donc été posées par la 4^{ème} réunion des Parties (MOP4).



ASCOBANS Secrétariat
 Martin-Luther-King-Str. 8
 D-53179 Bonn, Allemagne
 Tel: (+49 228) 815 2418/16
 Fax: (+49 228) 815 2440
 Email: ascobans@ascobans.org
www.ascobans.org

LANCEMENT DU CD « PROJECT C » D'ASCOBANS

Le Secrétariat d'ASCOBANS et la station marine de Hel ont rassemblé leurs efforts pour produire un CD musical intitulé « Project C ». Lancé à la 4^{ème} réunion des Parties à Esbjerg, Danemark (19-22 août 2003), ce CD comprend neuf compositions originales d'Anna Nacher et de Marek Styczynski, combinant des instruments traditionnels de la région Baltique avec des vocalisations de cétacés. Les ONG peuvent se procurer ce CD auprès du Secrétariat au-dessous du prix de revient. Les organisations souhaitant acheter ce CD pour revendre sans but lucratif sont invitées à contacter le Secrétariat.



A L'HORIZON: LA 11^{ÈME} REUNION DU COMITE CONSULTATIF - POLOGNE, 27 - 29 AVRIL 2004

ASCOBANS se réjouit de retourner en Pologne pour la 11^{ème} réunion du Comité consultatif d'ASCOBANS qui aura lieu du 27 au 29 avril 2004. La Pologne avait déjà accueilli plusieurs réunions d'ASCOBANS dans le passé. La 5^{ème} réunion du Comité consultatif s'est tenue à la station marine de Hel en avril 1998. L'atelier visant à élaborer un plan de rétablissement d'ASCOBANS en faveur des marsouins communs dans la mer Baltique s'est déroulé en janvier 2002 à Jastarnia.

EUROBATS: UNE 4^{ème} SESSION DE LA REUNION DES PARTIES COURONNEE DE SUCCES

A l'invitation généreuse du Gouvernement de la Bulgarie, la 4^{ème} session de la réunion des Parties à EUROBATS s'est tenue à Sofia du 22 au 24 septembre 2003.

La session a adopté un nombre record de résolutions, prenant des décisions substantielles pour renforcer et développer davantage l'Accord. Une des résolutions-clé porte sur la "Conservation des chauves-souris et la gestion sylvicole durable", qui en même temps constitue la contribution d'EUROBATS au programme de travail conjoint CDB/CMS. Dans une autre résolution, les Parties ont chargé le Comité consultatif de développer des propositions pour des contributions au futur programme de travail commun CDB/CMS centrées sur des sujets importants tels que les espèces indicatrices et l'agriculture.



EUROBATS Secrétariat
Martin-Luther-King-Str. 8
D-53179 Bonn, Allemagne
Tel: (+49 228) 815 2420/21
Fax: (+49 228) 815 2445
Email: eurobats@eurobats.org
www.eurobats.org



Mme Fathme Iliaz, Vice-ministre de l'environnement et des eaux, a ouvert la réunion au nom du Gouvernement bulgare.



Dans le cadre de plusieurs autres résolutions, la session a adopté des directives « pour la protection et la gestion des habitats souterrains importants », « pour l'utilisation de traitements sylvicoles correctifs » et « pour la délivrance de permis pour la capture et l'étude de chauves-souris sauvages capturées ». Et une de ces résolutions traite la question importante des « éoliennes et des populations de chauves-souris ». Une résolution reconnaissant le « rôle important des ONG pour la conservation des chauves-souris » et encourageant une coopération internationale plus étroite mérite d'être spécialement mentionnée. La réunion des Parties a accueilli la Belgique et la Lettonie comme nouvelles Parties à l'Accord. L'adhésion de plusieurs autres pays est attendue dans un proche avenir.

L'équipe de fonctionnaires dirigeant la réunion (de droite à gauche): Dr Gerhard Emonds, Allemagne (Vice-président), Dr Hristo Bojinov, Bulgarie (Président), Peter Lina, Pays-Bas (Président du Comité consultatif).

DERNIERES NOUVELLES : 5^{ème} RATIFICATION DECISIVE D'ACAP

Après l'Espagne, la République d'Afrique du Sud est le cinquième pays à devenir Partie, permettant de franchir le seuil d'entrée en vigueur d'ACAP qui aura lieu le 1^{er} février 2004. L'Afrique du Sud rejoint l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Equateur et l'Espagne en tant que Parties à ACAP. L'Afrique du Sud, qui a joué un rôle clé dans la négociation d'ACAP, est le lieu de rassemblement de nombreuses populations importantes d'albatros et de pétrels, notamment celles des îles du Prince-Edouard, dans le sub-antarctique.

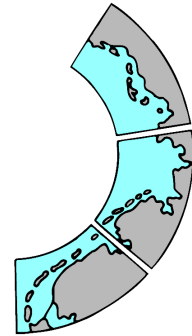
D'autres précisions sont disponibles sur le site web suivant:
www.ea.gov.au/coasts/species/seabirds/albatross/index.html

ACCORDS

25 ANS DE COOPERATION EN FAVEUR DE LA MER DES WADDEN 1978 - 2003

L'année 2003 marque le 25^{ème} anniversaire de la coopération étroite entre les gouvernements du Danemark, de l'Allemagne et des Pays-Bas en matière de gestion commune de la mer des Wadden. L'espace géographique de la zone de la mer de Wadden comprend les côtes et la zone littorale du Danemark, des Pays-Bas et de l'Allemagne. Cet habitat unique offre des sites de reproduction, de repos et d'hivernage aux oiseaux d'eau migrateurs. Des mammifères marins tels que les petits cétacés et les phoques se trouvent également dans la mer de Wadden. Elle fait partie de la zone des Accords AEWA et ASCOBANS et de l'Accord sur la conservation des phoques de la mer de Wadden. Comme la CMS désire souligner les activités de conservation des mammifères marins, l'accent principal de ce numéro du Bulletin est placé sur ces espèces.

Depuis 1978, les ministères compétents de ces pays travaillent en commun pour la protection et la conservation de la mer des Wadden couvrant la gestion, la surveillance et la recherche ainsi que des questions politiques. La première conférence intergouvernementale tripartite sur la protection de la mer des Wadden s'est déroulée en 1987 à La Haye, Pays-Bas. La deuxième conférence sur la mer des Wadden a eu lieu deux ans plus tard à Bonn. En 1982, lors de la troisième conférence à Copenhague, Danemark, les trois pays ont convenu d'une déclaration commune. Dans cette déclaration commune, les pays riverains de la mer des Wadden ont exprimé leur intention de coordonner leurs activités et mesures en vue de mettre en œuvre certains instruments juridiques dans le domaine de la protection du milieu naturel, entre autres la Convention de Ramsar et la directive communautaire « oiseaux », pour une protection complète de la zone de la mer des Wadden dans son ensemble, y compris sa flore et sa faune.



Secrétariat commun de la mer de Wadden
Virchowstr. 1
D-26382 Wilhelmshaven
Allemagne
Tel: (+49 4421) 910 80
Fax: (+49 4421) 91 08 30
Email:
info@waddensea-secretariat.org
www.waddensea-secretariat.org



© K. E. Heers

Phoque gris



© Foto Natura

Drome ardéole



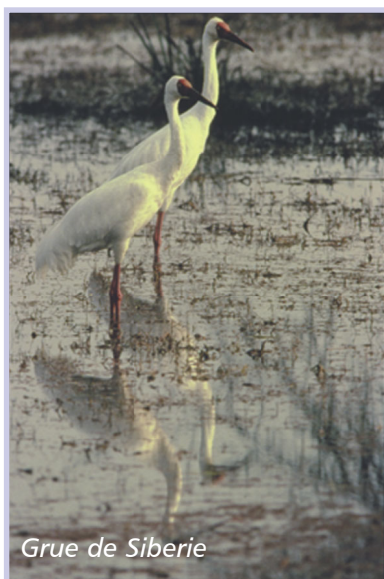
© F. Graner/GSM

Marsouin commun

Depuis 1982, quatre autres conférences intergouvernementales sur la mer des Wadden ont eu lieu, et la coopération tripartite a été renforcée et intensifiée. Le Plan trilatéral pour la mer des Wadden a été adopté à la 8^{ème} conférence intergouvernementale tripartite en octobre 1997. Il comporte les politiques, mesures, projets et actions communs des Etats réalisés dans le contexte de leurs efforts conjugués pour atteindre les objectifs écologiques. A la 9^{ème} conférence intergouvernementale sur la mer des Wadden qui s'est tenue à Esbjerg en 2001, il a été décidé de mettre en place une plate-forme indépendante de groupes d'acteurs dans la zone trilatérale de la mer des Wadden, le Forum trilatéral pour la mer des Wadden (sigle anglais : WSF). Le WSF élaborera des propositions pour le développement durable dans la zone de la mer des Wadden qui seront soumises à la 10^{ème} conférence intergouvernementale sur la mer des Wadden en 2005.

LE PROJET WETLANDS SUR LA GRUE DE SIBÉRIE: SUR L'AIRE DE LANCEMENT ET PRÊT À DECOLLER

Par Claire Mirande, Directrice du projet SCWP



Grue de Sibérie

© International Crane Foundation

En 1998, la troisième réunion du Mémorandum d'Accord de la CMS relatif aux mesures de conservation en faveur de la grue de Sibérie (MdA) à Ramsar, Iran, a identifié comme une priorité absolue le besoin de financer durablement et à long terme des activités dans le cadre du plan de conservation de la grue de Sibérie. Une aide financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)/Fonds pour l'Environnement mondial (FEM) PDF B a été obtenue, et après quatre ans d'efforts concertés, une aide FEM s'élevant à 10 millions USD pour un projet à part entière a été obtenue, à laquelle s'ajoutent plus de 12 millions USD provenant des gouvernements nationaux et d'autres sources. Le document du projet PNUE/FEM sur le *Développement d'un réseau de zones humides et d'itinéraires aériens pour la conservation de la grue de Sibérie et d'autres oiseaux d'eau migrants en Asie* (projet Wetlands sur la grue de Sibérie - SCWP) a été officiellement signé en mars 2003, nous permettant ainsi d'entrer dans la phase suivante de ce programme visant le long terme.

La Fondation internationale pour la grue fait fonction d'agence chargée d'exécuter ce projet sur le plan international. Entre-temps, retardée à plusieurs reprises, a eu lieu la signature d'accords avec les gouvernements russe, chinois et iranien. Malheureusement, le démarrage du projet au Kazakhstan a été reporté à cause du remaniement gouvernemental. Le projet Wetlands du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)/FEM relatif au Kazakhstan a été approuvé récemment, et nos deux projets apparentés partageront un Comité directeur commun. On espère que le Kazakhstan mettra en route, début 2004, les activités prévues dans le cadre du projet SCWP. Les activités menées au cours des six premiers mois étaient centrées autour du renforcement des capacités du personnel aux niveaux national et local pour mettre en œuvre le projet. Une Unité régionale de coordination a été créée à Beijing grâce aux locaux généreusement offerts par le Centre national de marquage des oiseaux de l'Administration publique de la sylviculture en Chine. La Fondation internationale pour la grue est heureuse de saluer notre nouveau Directeur des opérations, M. Paul McVey, au sein de l'équipe régionale du projet. De plus, sa vaste expérience des aspects administratifs et financiers relatifs à la gestion de projets sur le plan international constitue une orientation et un soutien précieux pour les équipes nationales en charge du projet.

Gâce au soutien généreux du zoo de Moscou, un centre de coordination des itinéraires aériens de la grue de Sibérie a été mis en place en Russie. En sa qualité de Coordinateur des itinéraires aériens de la grue de Sibérie, un poste financé conjointement par la CMS et le FEM, Mme Elena Ilyashenko a mené à bien des travaux remarquables. Les activités de coordination des itinéraires aériens de la grue de Sibérie comportaient: la célébration de la Journée de la grue organisée sur 13 sites pour impliquer activement les communautés locales, une réunion de coordination des itinéraires aériens de la grue de Sibérie en Mongolie afin de coordonner les activités avec le réseau de sites des grues en l'Asie du Nord-Est, le financement de la participation de délégués de quatre réserves naturelles en Chine et en Russie à un atelier de formation en matière d'écotourisme en Mongolie, parrainé par le réseau de sites des grues de l'Asie du Nord-Est, l'amélioration du site Internet sur la coordination des itinéraires aériens de la grue de Sibérie, une table ronde sur des questions de conservation de la grue de Sibérie s'étant tenue à l'occasion de la réunion du groupe de travail sur la grue d'Eurasie en Ukraine, la diffusion de la liste de courriel partout en Asie ainsi que l'impression d'un poster de la grue de Sibérie en 13 langues et sa diffusion dans douze pays. Plusieurs réalisations nationales notables ont été effectuées pendant les étapes de révision et de démarrage du projet SCWP. Ainsi, le gouvernement chinois a convenu de rétablir des cours d'eau sur le Xianghai et de compléter un projet en vue de réduire les autoroutes pour restaurer des cours d'eau dans la réserve naturelle nationale de Zhalong.

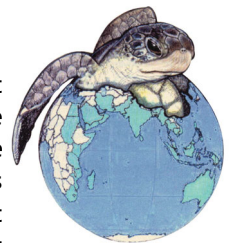
MEMORANDA

Le ministère de l'environnement iranien a attribué le statut de parc national à Bujagh et celui de zone d'interdiction de chasse à Fereydoon Kenar, introduit des amendes plus lourdes pour la chasse illégale et renforcé les efforts pour collaborer avec les ONG locales et les trappeurs de canards à Fereydoon Kenar. La Russie a étendu la zone protégée dans la réserve de Kytalyk, et les sites de reproduction à Uvat sont entrés dans leur première phase de protection comme « zakaznik » (réserve naturelle) locale. Initialement, la tenue de la première réunion du Comité directeur du projet Wetlands sur la grue de Sibérie était prévue en Chine en avril 2003. Cependant, l'impact du SRAS sur les déplacements internationaux a amené l'unité de coordination régionale à oeuvrer avec les équipes nationales pour organiser des ateliers de mobilisation pour la Russie/Kazakhstan (juin), l'Iran (juin) et la Chine (août). Durant ces réunions ont été élaborés des programmes de travail détaillés pour 2003 visant à préciser les tâches, résultats, responsabilités et délais nécessaires pour assurer la mise en œuvre efficace des activités approuvées dans le document du projet et son cadre de référence pour ce projet. Des ateliers nationaux de lancement du projet ont été organisés pour le porter à la connaissance des partenaires clés et des médias en Iran (août), en Chine (août) et en Russie (septembre). Une réunion plénière du Comité directeur s'est tenue à Moscou du 27 au 29 septembre 2003. La date tardive de mise en route du projet a conduit à réviser et à approuver les plans pour la réalisation des activités en 2003. Les membres du groupe consultatif du projet ont fourni leurs contributions par courriel. A présent, les équipes nationales oeuvrent activement pour développer des plans détaillés pour 2004. Un manuel des opérations conçu pour aider les équipes nationales à satisfaire aux exigences du PNUE/FEM a été préparé. La deuxième réunion du Comité directeur aura lieu en Chine du 24 au 27 février 2004. La CMS et la Fondation internationale pour la grue proposent d'organiser la 5^{ème} réunion du MdA sur la grue de Sibérie de la CMS (réunion MdA 5) dans la deuxième moitié d'avril 2004. Dans le but de fixer un lieu de réunion, la CMS adressera un courrier aux Etats signataires les invitant à accueillir la réunion. L'Iran et la Russie ont signalé leur intention d'assumer le rôle de pays-hôte en attendant des discussions ultérieures avec leurs ministères concernés. A cette réunion seront menées des discussions importantes sur la mise en place d'un réseau d'itinéraires aériens pour les grues de Sibérie en Asie occidentale et centrale. Des mécanismes pour créer des liens avec l'initiative sur les itinéraires aériens de l'Asie centrale pilotée par Wetlands International seront explorés. La réunion MdA 5 se déroulera conjointement avec le premier atelier de formation sur les itinéraires aériens, parrainé par le projet FEM. La CMS passera un contrat avec la Fondation internationale pour la grue pour organiser cette réunion et se coordonnera avec le comité organisateur local. Les progrès accomplis dans les activités relatives au MdA seront évalués, et les plans de conservation pour les trois itinéraires aériens de la grue de Sibérie feront l'objet d'une mise à jour. Une attention particulière sera consacrée à la coordination avec les activités se rapportant au projet Wetlands sur la grue de Sibérie du FEM.

NOUVELLES ACTIVITES DE L'IOSEA

Par Douglas Hykle, Chef du Secrétariat du MdA de l'IOSEA

Le Secrétariat du Memorandum d'Accord sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est (MdA sur les tortues marines de l'IOSEA) a été officiellement établi en avril 2003. Grâce à des dispositions convenues par le PNUE et les Etats signataires du MdA, le Secrétariat est installé avec le PNUE/ROAP. Diverses initiatives sont poursuivies pour s'assurer des ressources supplémentaires pour le Secrétariat par des stages et des programmes de placements à plus long terme centrés sur l'Asie. Chargé de faciliter et d'améliorer la collaboration entre les Etats de l'aire de répartition et autres intéressés dans la conservation des tortues marines, le Secrétariat a travaillé avec une société multimédia pour mettre au point un site web général pour le MdA. Lorsque le projet sera totalement mis en œuvre, il devrait permettre aux Etats signataires de poster en ligne leurs rapports nationaux, faciliter une meilleure et plus rapide mise à jour du Plan de conservation et de gestion du MdA et fournir une base de donnée de projets pouvant être mise à jour par les utilisateurs. Une tâche importante restant à accomplir après la Première réunion des Etats signataires qui a eu lieu à Bangkok en janvier 2003 – celle qui consiste à remanier le Plan de conservation et de gestion (CMP) annoté avant sa diffusion auprès des Etats de l'aire de répartition et autres – a été terminée en mai 2003. Bien qu'il y ait encore un nombre considérable de détails à y faire figurer, la première mouture du CMP annoté constitue une bonne base pour l'incorporation de renseignements plus généraux dans les prochains mois. Le Secrétariat du MdA a également œuvré pour mettre au point une vaste base de données des contacts de l'océan Indien, de l'Asie du Sud-Est et de l'océan Pacifique intéressant directement le MdA. Au cours des prochains mois, il faudra avant toute chose familiariser d'autres organismes avec les objectifs et les dispositions du MdA et établir avec ces organismes des relations de travail efficaces. Dans sa capacité de Conseiller principal de la CMS, le Chef du Secrétariat du MdA a la responsabilité supplémentaire de promouvoir la Convention sur les espèces migratrices au niveau régional et d'entreprendre des initiatives régionales en faveur de la conservation des espèces migratrices en général. Ces efforts seront activement poursuivis, bien que nécessairement en seconde priorité, lorsque les activités initiales du MdA auront été bien établies.



D'autres précisions sont disponibles sur le site web de l'IOSEA: www.ioseaturtles.org

LA CMS ET L'UNCCD SIGNENT UN ACCORD POUR AMÉLIORER LEUR COLLABORATION

Au début du mois de septembre 2003 - La Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (UNCCD) ont signé lors de la Sixième Session de la Conférence des Parties se tenant à la Havane, un mémoire des arrangements pour favoriser la coopération afin d'améliorer la cohérence en élaborant des actions cibles et spécifiques sur les questions des espèces migratoires dans les zones affectées par la sécheresse et la désertification.

« La collaboration entre des conventions environnementales est importante car elles traitent de sujet qui sont intrinsèquement liés » a affirmé Hama Arba Diallo, Secrétaire Exécutif de l'UNCCD. « C'est une étape préalable dans le renforcement des synergies entre la CMS et l'UNCCD dans le but d'une approche globale et consultative conservant les fragiles écosystèmes et les habitats humains dans les zones arides ».

« Le mémoire est une étape importante pour les efforts de la CMS afin d'entretenir une synergie avec les autres conventions dans le champ de l'environnement et du développement » a remarqué le Secrétaire Exécutif de la CMS, Arnulf Müller-Helmbrecht. Il a expliqué: « Les efforts pour combattre la désertification, l'érosion et la sécheresse travaillent pour donner une meilleure vie aux individus et devraient inclure la conservation et la restauration de la faune. Les animaux et les plantes du désert et de la steppe, font partie intégrante du paysage, ils sont adaptés au climat et, quand conservés et durablement utilisés, ils ont le potentiel de fournir aux communautés locales un moyen d'atteindre leurs objectifs de développement ».

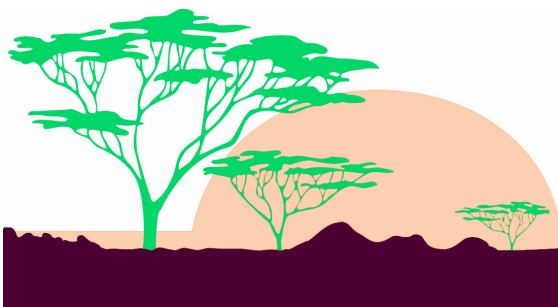
La coopération entre les deux organisations a pour but d'éviter la duplication et d'intégrer l'implantation des deux conventions aux niveaux régional et national. Cette initiative devrait conférer aux parties respectives des avantages dans la convergence des objectifs des deux conventions dans ces fragiles écosystèmes.

Les deux conventions en question sont d'accord pour participer aux réunions de l'autre et pour partager les informations d'intérêt commun dans le but d'approfondir leur coopération. Le mémoire demande aussi à l'UNCCD d'intégrer les questions des espèces migratoires dans leurs programmes d'actions nationaux, régionaux et sous régionaux, et de discuter avec la CMS pour l'identification de zones critiques pour la conservation et la gestion des espèces migratoires. Pour atteindre cette importante synergie engagée par les deux conventions, la mise en place d'études de cas et d'atelier de travail est envisagé après la signature de l'étape préliminaire.

Un nombre significatif d'espèces migratrices "en danger" listé par la CMS se trouvent dans des zones arides, semi-arides et sub-humides, et leur survie dépend en grande partie du succès de l'implantation des programmes de lutte contre la désertification à tous les niveaux. Ainsi des centaines de millions d'oiseaux traversent deux fois par an les terres arides du monde. Avec la continuelle expansion des zones arides et des sécheresses dans le même temps, les oiseaux n'auront un jour plus la force de traverser ces zones. Beaucoup d'entre eux risquent de s'éteindre.



© H.-P. Mueller



L'accord suivant a répété de nombreux appels à la Conférence des Parties pour améliorer la collaboration entre l'UNCCD et des autres Conventions relevant de l'Environnement. La Conférence des Parties a elle aussi appelé au développement de liens entre les conventions environnementales, en support au développement durable.

L'UICN ET LA CMS SIGNENT UN ACCORD POUR AIDER A SAUVEGARDER DES MILLIERS D'ESPECES

IUCN

The World Conservation Union

Les chefs de l'Union mondiale pour la nature (UICN) et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) ont signé un accord marquant au V^{ème} Congrès Mondial des Parcs à Durban, Afrique du Sud, le 15 septembre 2003. Il vise à renforcer la conservation de milliers d'espèces allant de la grue de Sibérie au phoque moine de la Méditerranée. Des rapports de travail étroits entre l'UICN et la CMS en matière de conservation des espèces migratrices à l'échelle mondiale existent depuis la création de la Convention en 1979. La Commission et le Programme UICN du droit de l'environnement avaient assumé le rôle de chef de file pour préparer le texte de la Convention dont les travaux ont démarré en 1974.

Le Mémoire de coopération (Mda) se fonde sur les nombreux domaines de coopération ayant déjà été développés et constitue un cadre rendant plus efficace la contribution de l'UICN à la mise en œuvre de la Convention. Il a été signé par Achim Steiner, Directeur général de l'UICN, et Arnulf Müller-Helmbrecht, Secrétaire exécutif de la CMS. Les objectifs de la CMS et de l'UICN convergent dans beaucoup de domaines, et il existe une coopération étroite entre les programmes de la CMS et de l'UICN, notamment quant aux programmes UICN des espèces et du droit de l'environnement. Les informations fournies par plus de 7.000 experts constituant la Commission de l'UICN pour la Survie des Espèces, en grande partie par la Liste rouge UICN des espèces menacées, sont décisives pour l'application de la Convention. Il s'agit dans le cadre des activités mutuelles de fournir des conseils sur l'état et les besoins de conservation des espèces migratrices, de réaliser des analyses relatives aux propositions d'amendement aux listes des espèces figurant aux annexes de la CMS et de fournir des conseils techniques pour la mise en œuvre des plans d'action en faveur des espèces migratrices.

« La signature de ce Mda constitue une étape significative dans l'engagement de la CMS en vue de renforcer les liens de travail avec des organisations internationales clés à l'aide desquels sera accéléré le rythme de la mise en œuvre de cette importante Convention. Grâce à sa vaste clientèle mondiale constituée de gouvernements, d'ONG et d'un réseau comptant 10.000 experts, l'UICN est un partenaire très précieux, » a dit M. Müller-Helmbrecht.

« Il s'agit d'un événement marquant qui démontre une fois de plus la coopération croissante que nous observons au sein de la communauté de conservation mondiale. La crise de l'extinction doit être stoppée, et la CMS est essentielle pour protéger les milliers d'espèces migratrices constituant une pierre angulaire de la biodiversité mondiale, » a dit M. Steiner.

Des questions transfrontalières, comme p. ex. la mise en place de couloirs liant les zones protégées pour soutenir le libre mouvement des espèces migratrices, revêtent un grand intérêt pour la CMS, et elles ont occupé une place importante au Congrès Mondial des Parcs.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA CMS ELABORE UNE STRATEGIE SUR SES TRAVAUX SCIENTIFIQUES ET SES TRAVAUX DE CONSERVATION

Les activités du Conseil scientifique pour élaborer une stratégie sur ses travaux scientifiques et ses travaux de conservation ont démarré. Un mandat en ce sens a été conféré au Conseil par la septième session de la Conférence des Parties qui, dans sa Résolution 7.12, a chargé le Conseil « *d'élaborer une stratégie sur ses travaux scientifiques et ses travaux de conservation, en tenant compte de l'écologie des espèces inscrites aux Annexes de la CMS ainsi que des facteurs qui pourraient menacer ou mettre en danger les espèces migratrices, afin d'établir un rang de priorité bien clair entre les mesures à prendre, et d'envisager des moyens appropriés pour suivre la mise en œuvre de cette stratégie* ».

Conformément à une recommandation de la 11^{ème} réunion du Conseil, un groupe de travail chargé d'élaborer un avant-projet de la stratégie a été mis en place et se réunira à Edinbourg du 27 au 28 novembre 2003. Le document relatif au projet de stratégie préparé par ce groupe sera soumis à la 12^{ème} réunion du Conseil scientifique (Glasgow, 31 mars au 2 avril 2004) pour son élaboration ultérieure et sa finalisation. Le document de stratégie du Conseil scientifique est considéré comme complément à la stratégie 2006-2011 de la CMS, dont la finalisation et l'adoption sont prévues pour la 8^{ème} session de la Conférence des Parties.

LANCEMENT DE L'INITIATIVE HISTORIQUE SUR LES ESPECES MIGRATRICES DANS L'HEMISPHERE OCCIDENTAL

Les dirigeants des 38 nations de l'hémisphère occidental se sont réunis en 2001 lors du Sommet des Amériques au Canada et ont demandé « l'élaboration d'une stratégie hémisphérique pour soutenir la protection des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage dans l'ensemble des Amériques ».

Dans le but de poursuivre la relève de ce défi, la première rencontre des Etats de l'hémisphère occidental centrée autour des efforts de coopération pour conserver les espèces sauvages migratrices s'est tenue au bord du parc national de Puyehue, à Termas de Puyehue, dans le district des lacs du Chili, du 6 au 8 octobre 2003. Des représentants de 26 pays ont participé à cette 1^{ère} Conférence sur les espèces migratrices de l'hémisphère occidental, accueillie conjointement par le US Department of State et le Service des pêches et de la faune des Etats-Unis. Cette conférence s'est déroulée en parallèle avec le 7^{ème} Congrès ornithologique sur les espèces néotropicales.

Les 60 participants à la conférence, dont des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, étaient invités à hiérarchiser les thèmes portant sur la conservation des espèces migratrices, à identifier des instruments pour traiter ces thèmes et mettre en œuvre des mesures pertinentes et à identifier des actions de suivi, y compris des recommandations pour une stratégie à suivre relative aux besoins d'établir un ordre de priorités.

La conférence était fort bien organisée, grâce à l'animation professionnelle menée en partie par un représentant du Groupe de Spécialistes d'Elevage pour la Conservation de l'UICN, et s'est divisée en deux groupes de travail. La première journée était consacrée aux représentants gouvernementaux chargés d'identifier des domaines prioritaires pour la coopération internationale. L'ampleur de cette entreprise était la seule question potentiellement controversée. Un « groupe de synthèse » a décidé que les premiers travaux dans le cadre de cette initiative porteraient sur les oiseaux migrateurs et seraient étendus à toutes les autres espèces migratrices d'ici deux ans.

La phase d'identification des dispositifs a offert au Secrétariat de la CMS, représenté par l'administrateur des Accords, Lyle Glowka, une excellente occasion de décrire la Convention, ses instruments opérationnels et ses réalisations au cours des 25 dernières années. Ainsi a été créée une base pour les commentaires favorables sur le rôle potentiel de la CMS formulés durant la réunion par les représentants des Parties contractantes à la CMS qui ont participé à la réunion: Argentine, Bolivie, Pays-Bas (représentés par les Antilles néerlandaises), Paraguay et Uruguay. Les Parties contractantes à la CMS et le Secrétariat de la CMS ont également organisé une réunion de briefing de la CMS ainsi qu'une réception le 6 octobre au soir.

Le groupe de synthèse s'est réuni le soir du 7 octobre. Il a distillé les résultats et proposé au groupe élargi plusieurs étapes de suivi comportant une piste stratégique pour l'avenir. La conférence a convenu de mettre en place un processus pour établir la base pour un dialogue portant sur les espèces migratrices dans l'ensemble de l'hémisphère. Dans un premier temps, celui-ci serait centré sur les oiseaux migrateurs. Un Comité de pilotage intérimaire a été créé avec la représentation gouvernementale régionale, l'appartenance des ONG et celle des organisations intergouvernementales intéressées. La CMS a été invitée à siéger au Comité de pilotage intérimaire.

La représentation des ONG pour le Comité permanent était organisée autour de thèmes avec et sans rapport avec les oiseaux. Trois ONG représenteront différentes questions concernant les oiseaux: American Bird Conservancy (oiseaux terrestres de l'Amérique du Nord), BirdLife International (oiseaux terrestres de l'Amérique du Sud, de la Mésoamérique et des Caraïbes) et Wetlands International (oiseaux d'eau et zones humides). BirdLife International et Wetlands International sont des partenaires clés de la CMS. L'office du WWF de l'Amérique centrale pilotera les travaux portant sur les taxons hors oiseaux. Chaque pays désignera un correspondant responsable de la communication bilatérale avec son représentant régional au Comité de pilotage.

Le Comité de pilotage intérimaire sera présidé par les Etats-Unis, représentant l'Amérique du Nord sous la direction de M. Herb Raffaele, chef de la division des affaires internationales au Service des pêches et de la faune des Etats-Unis. L'Uruguay, Partie à la CMS, siègera au Comité de pilotage intérimaire et représentera les Etats du sud de l'Amérique du Sud. D'autres représentants de la Mésoamérique (Costa Rica), du nord de l'Amérique du Sud (Colombie) et des Caraïbes (St. Lucia) se joindront aux Etats-Unis et à l'Uruguay. Le Comité de pilotage intérimaire sera chargé, entre autres, de préserver le processus, d'établir un rapport de base sur la situation des besoins de première priorité dans l'hémisphère, de réunir des fonds pour les futures réunions, de développer une approche pour l'avenir et de préparer des rapports d'avancement pour le Sommet des Amériques et d'autres processus et réunions intergouvernementaux, telles la Conférence des Parties de la CMS.

LA REUNION SUR LA GRANDE OUTARDE D'EUROPE QUI DEVAIT AVOIR LIEU EN HONGRIE EST REPORTEE

Une réunion conjointe d'experts de la population européenne de la grande outarde et de représentants des Etats de l'aire de répartition du Mémoire d'Accord de la CMS sur la conservation et la gestion de la population de grandes outardes (*Otis tarda*) d'Europe centrale, qui devait se tenir du 1^{er} au 5 octobre 2003 à Dévaványa, Hongrie, a dû être annulée.

C'est en accord avec le Ministère hongrois de l'Environnement et des Eaux que le Secrétariat de la CMS a pris cette décision pour des raisons techniques. Le Secrétariat de la CMS consulte actuellement les Etats signataires du MdA de la CMS sur la grande outarde pour convenir d'une nouvelle date et d'un nouveau lieu pour la réunion. En raison d'activités de conservation de la grande outarde entre la Hongrie et l'Autriche, on envisage actuellement d'organiser la réunion comme une réunion conjointe Autriche/Hongrie dans une zone transfrontalière au printemps de l'année prochaine.

WATERBIRDS AROUND THE WORLD : CONSERVATION DES PRINCIPAUX ITINERAIRES AERIENS MONDIAUX



waterbirds
AROUND THE WORLD

du 3 au 8 avril 2004 à Edimbourg

La conférence **Waterbirds Around the World** aura lieu à Edimbourg, Ecosse, du 3 au 8 avril 2004. Elle sera accueillie conjointement par les gouvernements du Royaume-Uni et des Pays-Bas, avec l'appui de la CMS, de la Convention sur les zones humides, de BirdLife International, du US Fish and Wildlife Service, du North American Waterbird Conservation Plan, du Conseil

international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC) et de beaucoup d'autres organisations nationales et internationales.

Waterbirds Around the World portera essentiellement sur l'ensemble des principaux thèmes et développements relatifs à la conservation mondiale des itinéraires aériens des oiseaux d'eau pendant la totalité de leur cycle annuel : zones de reproduction, sites de repos et d'hivernage, chasse des oiseaux d'eau, réseaux de sites, observation des itinéraires aériens, plans de gestion des itinéraires aériens, changements de climat et itinéraires aériens, migrations et bien plus. Cette conférence portera également sur les réalisations effectuées au cours des quarante dernières années à la suite de la première conférence sur les oiseaux d'eau et fera état des lacunes et des besoins en matière d'initiatives pour stimuler à l'avenir la conservation des itinéraires aériens mondiaux ainsi que celle des espèces et des habitats en cause. La migration des oiseaux d'eau relie les continents, y compris l'Arctique et l'Antarctique, et la conservation ainsi que la gestion des oiseaux d'eau sont un défi pour tous ceux qui y participent. La conservation et la recherche relatives aux oiseaux d'eau et à leurs itinéraires aériens ne sont clairement possibles que sur la base d'une bonne coopération au niveau mondial. L'année 2004 est un jalon pour la conservation des oiseaux d'eau. Cette conférence aura lieu environ 40 ans après la première conférence européenne sur les oiseaux d'eau à St Andrews (pas loin d'Edimbourg) en 1963. Elle marque le 25^{ème} anniversaire de la CMS et le 5^{ème} de l'Accord sur les oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), qui sont tous les deux importants et constituent potentiellement des instruments efficaces pour stimuler et faciliter la conservation, la gestion, et l'utilisation durable des oiseaux d'eau ainsi que la recherche. C'est aussi le 25^{ème} anniversaire de la directive de la CE sur les oiseaux, outil important de conservation des oiseaux pour les Européens.



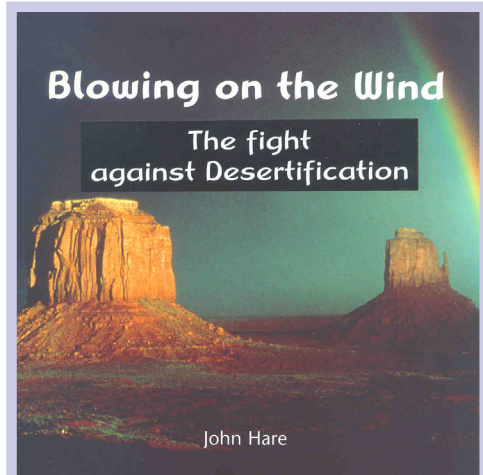
Le concept d'itinéraire aérien, tel qu'on le conçoit maintenant, est surtout basé sur le comportement migratoire des oiseaux d'eau tels que les oies, les canards et les échassiers, dont de nombreuses espèces migrent le long d'itinéraires bien définis, alors que pendant des décennies ils ont utilisé les mêmes zones humides comme sites de repos et comme zones d'hivernage. L'Accord sur les oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie est un des exemples les plus récents d'une activité de conservation coordonnée à grande échelle des itinéraires aériens. Beaucoup d'autres initiatives sont à des stades différents de préparation et de réalisation, telles : la Stratégie sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Asie-Pacifique, le Projet sur les itinéraires aériens d'Asie centrale, le Programme sur les itinéraires aériens de la grue de Sibérie, le Réseau de réserves des oiseaux du littoral de l'hémisphère occidental, le Plan de conservation des oiseaux d'eau d'Amérique du Nord, le Programme des itinéraires aériens Amérique-Pacifique, etc. Toutes les initiatives relatives à la conservation des itinéraires aériens des oiseaux d'eau, y compris les groupes d'espèces et les espèces individuelles, seront exposées et étudiées. Ceci entre dans le cadre des grands traités internationaux, tels que la CMS et l'AEWA, les stratégies sur les itinéraires aériens et les réseaux de sites. De nouvelles initiatives de coopération et des dispositions formelles devraient être lancées et les résultats de celles déjà existantes donneront lieu à des présentations et des évaluations. Les participants soumettront aussi les contributions en faveur des itinéraires aériens d'espèces d'oiseaux d'eau marins, étant donné les nombreux problèmes et développements politiques étroitement associés, telles que l'Accord sur les mesures de conservation pour les albatros et les pétrels (ACAP) récemment conclu.

D'autres précisions sont disponibles sur le site web suivante :
<http://www.wetlands.org/GFC/Info.htm>

BLOWING ON THE WIND : LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

Sensibiliser le grand public au problème et informer les communautés locales sur les moyens de lutter contre la désertification. Tel est l'objectif de John Hare, l'auteur de cette brochure haute en couleur. Lorsque l'eau se raréfie et que les sols deviennent fragiles, le désert ne tarde pas à faire son apparition. «C'est ce que l'on appelle la désertification, un mot hideux et difficile à prononcer pour un problème laid et difficile à résoudre.» John Hare explique le phénomène de la désertification, dont le coupable est, le plus souvent, l'homme lui-même. Le surpâturage imputable au bétail, en particulier aux chèvres, et l'agriculture intensive, le déboisement ainsi que le déficit d'irrigation, tout cela ouvre la voie à la désertification. Ces dernières années, la pression démographique croissante n'a fait qu'accélérer ce processus. La disparition de vastes surfaces de terres arables est une menace. John Hare souligne comment le lecteur peut participer à la lutte contre la désertification. La brochure est écrite en termes clairs et aisément compréhensibles, ce qui la rend parfaitement accessible aux écoliers, le principal groupe-cible de l'auteur. Son message est : «Joignez-vous à la lutte pour stopper la désertification et vous serez surpris par la différence que vous pouvez engendrer.» En vertu de la coopération institutionnelle avec la Convention sur la lutte contre la désertification (UNCCD), la CMS s'est engagée dans la collecte des fonds pour la réalisation de la brochure.

Blowing on the Wind coûte 5,00 £ et peut être obtenue auprès de la Wild Camel Protection Foundation (www.wildcamels.com).



John Hare, Fondateur
Wild Camel Protection Foundation
School Farm,
Benenden, Kent, TN17 4EU
England
harecamel@aol.com
www.wildcamels.com

LES PETITS CETACES ET LA POLITIQUE MONDIALE ...

Margi Prideaux a soutenu en juin 2003 sa thèse de doctorat (PhD) sur « Les petits cétacés et la politique mondiale ... *création de régimes pour la survie des espèces* ». Le sujet principal de la thèse porte sur une investigation de l'importance des conventions et organisations mondiales et régionales pour les petits cétacés, notamment la CMS. La CMS a un mandat juridique pour la conservation des petits cétacés. L'auteur se réfère à ASCOBANS et à ACCOBAMS, deux accords régionaux conclus au titre de la CMS, en tant que modèle possible de mesures de conservation efficaces. Lorsqu'elles sont combinées à une gestion basée sur les écosystèmes et à une protection des habitats menacés, elles peuvent être appliquées à d'autres régions et offrent la possibilité d'assurer la conservation des cétacés et de l'environnement marin. Les accords régionaux de la CMS visent à réduire les menaces en établissant des stratégies de conservation. Les circonstances régionales et les considérations écologiques au sens large font partie de la gestion des cétacés. Les accords existants considèrent les cétacés comme une partie intégrante de l'environnement marin qui doit être conservé. Les Parties se sont elles-mêmes engagées à atteindre et à maintenir un état de conservation favorable pour les cétacés. L'auteur souligne que les Parties ont prouvé que les mesures de conservation et la création de zones maritimes protégées pour ces animaux font de la protection des cétacés un objectif réalisable. Margi Prideaux conclut que les accords régionaux de la CMS pourraient être la voie à suivre pour englober les stratégies de conservation dans un environnement marin. La CMS souhaite remercier Mme Prideaux de son soutien et lui adresse ses félicitations pour sa thèse.

APPLICATION DE MESURES PRIORITAIRES POUR LA CONSERVATION DES FLAMANTS DES HAUTES ANDES

© Pachamama Foundation



Flamants des Andes

Les flamants de James et les flamants des Andes sont les plus rares des six espèces de flamants du monde. L'Argentine, le Chili, la Bolivie et le Pérou se partagent l'aire de répartition de ces espèces. En raison du faible nombre de leur population, ils sont considérés comme vulnérables par l'UICN et ont été inscrits sur les Annexes I et II de la CMS. La 5^{ème} session de la Conférence des Parties à la CMS a désigné ces espèces pour des actions concertées au titre de la Convention.

Les zones humides des Hautes Andes ainsi que leur faune et leur flore sont menacées par le développement de l'industrie minière, le pompage des nappes phréatiques, la production d'énergie géothermique, les gazoducs et les lignes à haute tension, le tourisme non contrôlé, le surpâturage de leurs bassins et la récolte des œufs. Les résultats d'un projet appuyé par la CMS en 1998 montrent que les populations des deux espèces accusent un déclin prononcé, le flamant des Andes étant dans les conditions les plus critiques.

Le présent projet vise à établir un programme d'observation et de surveillance des colonies de nidification les plus importantes des flamants des Andes et à améliorer les connaissances des schémas de migration des flamants et des besoins de leurs habitats. Pour atteindre ces objectifs, le projet prévoit :

- L'observation et la protection efficace des colonies de flamants des Andes dans les quatre zones clés de reproduction au Chili.
- L'analyse par satellite des schémas de déplacement des flamants des Andes, dont l'identification des zones humides prioritaires pour leur conservation.

La réalisation du projet sera coordonnée par Corporación Nacional Forestal (CONAF), Région d'Antofagasta, Chili, avec la collaboration de l'Université nationale de Salta, Argentine, de l'Administration des Parcs nationaux, Argentine, de la Direction générale de Biodiversité, Bolivie, et de la Société BOLIVIA pour la conservation de la vie sauvage. Le projet est co-financé par CONAF, la Société pour la conservation de la vie sauvage, la Fondation internationale du flamant, Programme pour les femmes et la science, et l'Université nationale Salta.

© Pachamama Foundation



NOUVEAUX PROJETS

LA CMS APPUIE LE PROJET POUR L'IDENTIFICATION DES ZONES D'HIVERNAGE DE L'OIE NAINE

La population mondiale de l'oie naine (*Anser erythropus*) a dramatiquement décliné au cours du siècle dernier et, à présent, l'espèce est considérée comme mondialement menacée. Elle est actuellement inscrite aux Annexes I et II de la CMS et a été désignée pour des actions concertées au titre de la Convention par la 5^{ème} session de la Conférence des Parties. Les causes principales du déclin de la population ont été une chasse intensive et la perte d'habitats de nourriture le long des itinéraires de migration et dans les zones d'hivernage.



© Ingar Jostein Øien

l'oie naine

Les principales zones d'hivernage des oies sont proches de la mer Caspienne et de la mer Noire et, autrefois tout au moins, la plupart des oiseaux se trouvaient en Azerbaïdjan au milieu de l'hiver. Cependant, les derniers sites d'hivernage de la plupart des oies naines migrant le long de l'itinéraire paléarctique occidental n'ont pas encore été identifiés. L'itinéraire de migration est relative-

ment bien connu vers le Sud jusqu'au Kazakhstan, mais c'est celui au sud du Kazakhstan qui est pratiquement inconnu. Localiser des sites de repos et d'hivernage le long de cet itinéraire aérien est essentiel pour élaborer une stratégie générale de conservation de l'espèce.

L'objectif spécifique de ce projet est de découvrir les parties inconnues de l'itinéraire de migration au travers du Kazakhstan. Pour atteindre cet objectif, le projet prévoit de capturer des oies dans la principale zone connue de repos au Kazakhstan (lac Kulykol) et de les équiper d'émetteurs qui, à l'aide de liaisons satellites, permettraient de suivre leur migration plus loin vers le Sud. Ce projet fait partie d'une initiative plus large visant à la conservation de l'espèce dans l'état sauvage grâce à la réduction significative de la chasse et à la création d'un réseau de zones protégées pour assurer la conservation des habitats les plus menacés.

Le projet, qui est coordonné par la Société ornithologique de Norvège (NOF-BirdLife-Norvège), est réalisé avec la participation de WWF-Finlande et l'ONG kazakh Naurzum et avec l'appui d'autorités régionales et locales au Nord du Kazakhstan.

UNE NOUVELLE PARTIE CONTRACTANTE À LA CMS : LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

La République arabe syrienne est devenue la 82^{ème} Partie contractante à la CMS à la date du 1^{er} juin 2003. Ce pays se trouve au Moyen-Orient, est baigné par la Méditerranée et a cinq pays voisins dont deux sont déjà Parties contractantes à la CMS. L'adhésion de la Syrie fait passer à dix le nombre total de Parties de la CMS en Asie, qui englobe le Moyen-Orient. La République arabe syrienne est déjà Partie contractante à la Convention sur la Diversité Biologique (CBD), à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC), à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) et à la Convention Ramsar relative aux zones humides. Facteurs ayant une incidence directe sur la CMS, la Syrie a déjà ratifié l'ACCOBAMS et est devenue Partie contractante à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA).

Le désert de Syrie, que traverse le fleuve de l'Euphrate, ainsi que des plateaux semi-arides et désertiques caractérisent le paysage. Une étroite plaine littorale alterne avec des montagnes élevées à l'Ouest. La République arabe syrienne est un Etat de l'aire de répartition pour de nombreuses espèces prises en compte par la CMS. Dix-huit espèces inscrites à l'Annexe I de la CMS sont considérées comme vivant en Syrie. Celles-ci incluent, entre autres, trois espèces de tortue marine (la tortue carette, *Caretta caretta*, la tortue verte, *Chelonia mydas*, et la tortue luth, *Dermodochelys coriacea*), le courlis à bec grêle mondialement en danger (*Numenius tenuirostris*), le faucon crécerellete (*Falco naumanni*), le fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) et l'érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*), chacune de ces espèces faisant l'objet d'actions concertées sous l'égide de la CMS. Il est possible que quelques individus de phoques moines de la Méditerranée vivent également le long du littoral de la Syrie. Parmi les nombreuses espèces énumérées dans l'Annexe II dont la présence a été constatée en Syrie, l'outarde houbara, pour laquelle un Accord multilatéral sous l'égide de la CMS fait actuellement l'objet de négociations, mérite d'être mentionnée spécialement. Parmi les mammifères, l'âne sauvage de l'Asie et la gazelle à goitre ont été inclus dans l'Annexe II à l'occasion de la dernière réunion de la conférence des Parties. A un niveau plus général, le territoire de la République arabe syrienne se situe le long de l'importante voie de migration aérienne entre l'Europe centrale et orientale ainsi que l'Asie centrale et l'Afrique de l'Est à travers le Bosphore et la Méditerranée orientale.

LA COTE D'IVOIRE ADHERE A LA CMS

La Côte d'Ivoire adhère à la CMS en tant que 83^{ème} Partie contractante, à la date du 1^{er} juillet 2003. Cet Etat d'Afrique occidentale est baigné par l'océan Atlantique Nord et se trouve entre le Ghana et le Libéria. Il a pour pays voisins le Burkina Faso, le Ghana, la Guinée et le Mali, qui sont déjà Parties à la CMS.

La Côte d'Ivoire a ratifié les traités suivants ayant trait à la protection de l'environnement : la Convention sur le Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention sur la Diversité Biologique (CBD), la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), la Convention Ramsar relative aux zones humides, la Convention de l'Afrique sur la Conservation de la Nature et des Ressources naturelles (Convention d'Alger) et la Convention pour la Coopération dans la Protection et le Développement de l'Environnement maritime et côtier dans la Région d'Afrique occidentale et centrale (Convention d'Abidjan). Dans le cadre de la CMS, la Côte d'Ivoire est déjà Etat signataire du Mémorandum d'Accord (MdA) sur les mesures de conservation pour les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique. La rencontre intergouvernementale qui a adopté le MdA s'est tenue pour la dernière fois à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mai 1999. On parle fréquemment du MdA lui-même en utilisant les termes de Mémorandum d'Abidjan.

Des plaines le plus souvent plates à vallonnées s'étendent du golfe de Guinée jusqu'aux montagnes du Nord-Ouest. Un grand nombre d'espèces traversent le golfe de Guinée en suivant leurs routes migratoires. Plus de soixante-dix espèces d'oiseaux migrateurs couvertes par les annexes de la CMS sont inscrites pour la Côte d'Ivoire. Parmi celles-ci se trouvent le faucon crécerellete (*Falco naumanni*), une espèce désignée pour des actions concertées sous l'égide de la CMS. En ce qui concerne les espèces autres que les oiseaux, la Côte d'Ivoire est un Etat de l'aire de répartition pour quatre espèces de tortue marine : la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue bâtarde (*Lepidochelys olivacea*) et la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*). La présence de la tortue carette (*Caretta caretta*) est aussi possible. D'autres espèces marines auxquelles s'intéresse la CMS et que l'on peut trouver dans les eaux de la Côte d'Ivoire englobent le mégaptère (*Megaptera novaeangliae*) et le lamantin ouest-africain (*Trichechus senegalensis*). Cette dernière espèce a été inscrite aux Annexes durant la COP7 de septembre 2002. Conjointement avec ses pays voisins, la Côte d'Ivoire héberge également l'éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*) inscrit à l'Annexe II de la CMS. Les populations d'Afrique occidentale de ce plus grand mammifère terrestre sont classées comme en voie d'extinction conformément à l'UICN et elles sont aussi inscrites à l'Annexe I de la CITES. On espère que l'adhésion de la Côte d'Ivoire à la CMS facilitera la création, en Afrique de l'Ouest, de voies de migration protégées reliant différents habitats de populations d'éléphants d'Afrique.

LE BELARUS, 84^{ème} PARTIE CONTRACTANTE A LA CMS

Le Bélarus est devenue la 84^{ème} Partie contractante à la CMS, le 1^{er} septembre 2003. Ce pays enclavé d'Europe de l'Est est contigu à la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et l'Ukraine, qui sont déjà Parties contractantes à la CMS, ainsi qu'à la Fédération de Russie.

Le Bélarus a ratifié les traités suivants ayant trait à la protection de l'environnement : la Convention sur la Diversité Biologique (CBD), la Convention sur le Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), la Convention Ramsar relative aux zones humides et la Convention sur la Pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance (LRTAP). En outre, elle a signé la Loi sur la Convention du droit de la mer. Le Bélarus assume la tutelle pour la préparation du Mémorandum d'Accords (MdA) concernant les mesures de conservation des phragmites aquatiques. Une rencontre internationale en vue de la négociation et de l'adoption de ce MdA a eu lieu à Minsk, la capitale de Bélarus, en avril 2003. Le Bélarus est devenue Etat signataire du MdA, pour lequel elle est aussi Etat de l'aire de répartition.

Le Bélarus est un pays très plat et qui possède 11.000 lacs, ce qui s'explique par l'affouillement glaciaire. Ses immenses terres marécageuses représentent un habitat idéal pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau. Jusqu'à 90 espèces d'oiseaux d'eau migrateurs et plus de huit espèces de chauves-souris sont énumérées pour le Bélarus. La phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*), le fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) et l'oie naine (*Anser erythropus*), énumérés dans les deux annexes de la CMS, sont désignés pour des actions concertées. Le territoire du Bélarus se trouve le long de l'importante voie de migration aérienne entre l'Europe centrale et orientale ainsi que l'Asie centrale à travers le Bosphore et la Méditerranée orientale.

L'EQUATEUR DEVIENT LA 85^{ème} PARTIE

La CMS se félicite de l'adhésion à la Convention de la République de l'Equateur qui prendra effet le 1^{er} février 2004.

ENQUETE DE LA CMS SUR LES AVANTAGES ET LES REALISATIONS DE LA CONVENTION

En août, le Secrétariat de la CMS a diffusé une centaine de questionnaires afin de découvrir comment les réalisations de la Convention et les avantages qu'elle procure sont perçues du point de vue national, régional et scientifique. Cela remonte à la dernière réunion du Comité permanent au cours de laquelle ses membres ont proposé d'examiner spécialement les points forts de la Convention et les avantages concrets qu'elle offre. L'analyse devrait être surtout utilisée à des fins de recrutement et ses résultats seront consignés dans la documentation sur l'information.

Nous remercions tous les membres du Comité permanent, les correspondants nationaux et les Conseillers scientifiques qui ont pris la peine de remplir ces questionnaires. Près d'un quart des personnes contactées ont répondu. Les réponses, par leur intérêt et leur diversité, nous fournissent des renseignements sur les sujets que nous devrions approfondir. En voici quelques exemples : Si un pays africain met l'accent sur l'échange de renseignements scientifiques, un pays européen souligne l'importance d'une plus grande coopération entre les Etats de l'aire de répartition. Un pays d'Amérique du Sud souligne l'utilité d'améliorer la coordination entre les participants à des projets sur le terrain tandis qu'un pays d'Océanie met l'accent sur le cadre juridique pour la mise au point d'Accords.

Bien que la date limite soit dépassée, nous serions reconnaissants aux correspondants qui n'ont pas encore eu le temps de le faire de répondre au questionnaire et de nous l'adresser. Veuillez nous contacter et nous aider à évaluer la valeur ajoutée de notre Convention !

PREPARATIFS DU 25^{ème} ANNIVERSAIRE

L'année prochaine marquera le 25^{ème} anniversaire de la Convention sur les espèces migratrices qui a été signée à Bonn le 23 juin 1979. C'est une bonne raison de célébrer et de promouvoir la CMS !

Depuis le second trimestre de 2003, le Secrétariat de la CMS a commencé à planifier et à conceptualiser les activités pour l'année de l'anniversaire. La production de nouveaux matériels d'information et la préparation de travaux médiatiques supplémentaires sont très avancées. Le processus de consultation sur une série d'autres activités se poursuit encore. Il comporte des activités conjointes avec les ONG dans le domaine de l'environnement et de fundraising auprès de sociétés privées intéressées de ce secteur. L'année prochaine, le Secrétariat de la CMS envisage également d'utiliser les journées internationales ayant trait à la biodiversité et à l'environnement pour mettre en vedette l'histoire et les travaux actuels de la Convention.

Au cours de l'année anniversaire, les Parties, les ONG et autres participants recevront un jeu de documents d'information et de matériels de promotion sur la CMS. Nous tenons à encourager le plus possible de participants à appuyer nos activités ou à s'engager activement dans leurs propres événements pour marquer le 25^{ème} anniversaire de la CMS. Le réseau de nos Parties et des ONG coopératives dans le monde entier est si dense qu'il offre de très nombreuses occasions pour célébrer cet événement et sensibiliser le public. Nous espérons que vous vous mettez en rapport avec nous !
Veuillez contacter Lyle Glowka (+492288152422) ou Anja Pauls (+492288152776).

LA CMS A LANCE SON SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION

L'application à ce jour des mesures fixées par la Résolution 6.5 a eu pour conséquence la mise au point du Système de gestion de l'information (IMS) de la CMS. Ce système, qui est disponible via le site web du Secrétariat, réunit les renseignements fournis par les Parties à la CMS dans leurs rapports nationaux, les connaissances générées au sein de la CMS et d'autres accords sur la biodiversité, ainsi que les données provenant de diverses organisations d'experts. L'IMS de la CMS offre les catégories d'information suivantes :

- **Renseignements sur les animaux inscrits aux Annexes de la CMS**

Cette option donne accès aux renseignements disponibles dans les rapports des Parties sur les espèces inscrites à l'Annexe I en ce qui concerne la taille de la population, les tendances, la recherche et les activités de surveillance, etc. conjointement avec des renseignements fournis en ligne par des organisations d'experts (par exemple : BirdLife, Fishbase, GROMS, Liste rouge de l'UICN, PNUE-CMSC, etc.).

- **Renseignements sur des groupes d'animaux d'intérêt particulier pour la CMS**

Cette option donne accès aux renseignements disponibles dans les rapports des Parties à la CMS sur des groupes d'animaux d'intérêt particulier pour la Convention (par exemple : les chauves-souris, les oiseaux, les tortues marines, les mammifères marins et les mammifères terrestres - autres que les chauves-souris), sur des questions telles que l'application de la législation, les obstacles à la migration, les facteurs de danger, les entraves aux mesures, l'assistance nécessaire, etc.

- **Renseignements sur les Parties à la CMS**

Cette option permet à l'utilisateur d'obtenir le profil d'un pays pour chaque Partie à la CMS avec des renseignements sur le gouvernement national et les organisations non-gouvernementales relatifs à l'application de la Convention, la mise en œuvre de résolutions et de recommandations au niveau national, la mobilisation de ressources financières et techniques, l'utilisation de technologies telles que la télémétrie par satellite, ainsi qu'aux espèces inscrites aux Annexes de la CMS présentes dans le pays en question. Cette option fournit également un point d'entrée direct au mécanisme d'échanges de chaque Partie à la CDB.

- **Renseignements fournis par les Parties à la CMS sur des thèmes spécifiques**

Cette option permet à l'utilisateur d'obtenir un aperçu de toutes les Parties à la CMS régionalement ou mondialement sur l'état des affaires du moment concernant un certain nombre de thèmes relatifs à l'application de la Convention, tels que la mise en œuvre de résolutions et de recommandations, la mobilisation de ressources financières et techniques ainsi que l'utilisation de technologies telles que la télémétrie par satellite.

UNEP World Conservation Monitoring Centre



UNEP-WCMC, Information Office
 219 Huntingdon Road
 Cambridge CB3 0DL, UK
 Main switchboard Tel: +44 (0)1223 277314
 Information enquiries Tel: +44 (0)1223 277722
 Fax: +44 (0)1223 277136
 Email: info@unep-wcmc.org
www.unep-wcmc.org

BREVES NOUVELLES DE GROMS

Cinq ans après que le chef du projet GROMS, M. Klaus Riede, ait quitté Fribourg pour Bonn, le site web de GROMS en a fait de même et est maintenant situé à l'Université de Bonn. La faculté de biologie de l'Université de Fribourg avait reçu des centaines de mégabits de données de GROMS. L'utilisateur ne remarquera probablement pas ce changement, mais des marques-pages doivent être à nouveau placées sur chacune des pages qui doivent toutes être trouvées maintenant sous la rubrique « www.groms.de ». Si vous n'avez marqué que la rubrique www.groms.de, vous aurez peut-être à recharger la page web pour activer les nouvelles liaisons. En essayant de rechercher « Google » pour les GROMS Species fact sheets en tapant un nom d'espèce + GROMS, vous pourriez vous retrouver avec d'anciennes liaisons rompues. Nous espérons que Google sera bientôt mis à jour comme il se doit. En attendant, les fiches et autres outils de la base de données peuvent être téléchargés en cliquant sur « Enter database products ». Une nouvelle Lettre d'Accord (LoA) entre la CMS, l'Institut de recherche zoologique et le Musée Alexander Koenig (ZFMK) a été signée le 5 juillet. Elle garantit le financement de GROMS jusqu'en 2004. La CMS continuera de fournir l'infrastructure et le soutien financier pour poursuivre le développement et l'entretien de GROMS. Le Programme de travail associé à la LoA comporte le renforcement de partenariats stratégiques avec d'autres organisations et fournisseurs de données. GROMS renforcera et actualisera le site web afin d'améliorer la diffusion et la dissémination tout en se concentrant sur l'entrée des données de GROMS. L'identification des donateurs est une autre question stratégique pour le développement de programmes de renforcement de moyens.

Forum de discussion international sur la migration

Ce forum a pour but de réunir les chercheurs et les conservationnistes travaillant sur les animaux migrateurs. « Migration » est un forum de discussion international créé en 1999. Il est mis à disposition par le Registre mondial des espèces migratrices (www.groms.de), en coopération avec l'Université de Bonn.

A présent, ce forum compte 350 abonnés. L'inscription à la liste de discussion est requise afin d'acheminer les messages à tous les membres abonnés. Si vous souhaitez participer à ce forum, veuillez vous inscrire à « Migration » en adressant un courriel à: majordomo@listserv.uni-bonn.de, Sujet (subject): laissez en blanc, Texte: subscribe migration

Pour envoyer des informations à la liste, veuillez adresser un courriel à: <mailto:lastname@listserv.uni-bonn.de>. Au cas où vous vous seriez déjà abonné et votre adresse e-mail a changé, veuillez vous désabonner pour que le forum soit tenu à jour. Si vous souhaitez vous désabonner, il vous suffit d'envoyer un courrier électronique avec comme sujet « unsubscribe migration » à l'adresse majordomo@listserv.uni-bonn.de. Si vous avez des questions ou des problèmes, veuillez contacter Klaus Riede: k.riede.zfmk@uni-bonn.de

GROMS est présenté à une conférence internationale

Une centaine de scientifiques de 24 pays ont participé à une conférence internationale et à un atelier sur « Les ressources biologiques et la migration » à l'Université Philipps, Marbourg, Allemagne, du 5 au 8 octobre 2003. Cette réunion interdisciplinaire portait sur la migration de ressources biologiques telles que les plantes, les animaux, les microorganismes et les gènes, et combinait ces domaines avec les migrations humaines.

Le système d'information GROMS était représenté par Klaus Riede (Allemagne) au cours d'une session sur les migrations animales dans le cadre d'exposés sur la migration d'invertébrés aquatiques (Bert Higler, Pays-Bas), de poissons et de mammifères marins (Paul Rodhouse et Ian Boyd, R-U) et sur les conséquences des changements dans la conservation de la nature pour les migrations et les dispersions (Harald Plachter, Allemagne). Le large éventail de sujets allait des migrations humaines dans le Sahel (Werner Fricke) à la dispersion des pathogènes (S. Becker : Sois un virus, vois le monde). Les résultats de la réunion seront publiés dans les travaux de la conférence par les éditions Springer, Berlin-Heidelberg-New York.

On peut obtenir les liaisons web au programme, aux orateurs et aux thèmes à la section d'information de GROMS sur (www.groms.de).

DES NOUVELLES DE BONN

Le Gouvernement fédéral allemand a invité les agences de l'ONU à déménager dans un nouvel ensemble architectural en 2005. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a accepté cette offre après avoir, auparavant, mené des consultations avec les agences de l'ONU. En 2001, les gouvernements fédéral et de land ainsi que la Ville de Bonn avaient identifié l'ancien quartier parlementaire («Bundeshaus») comme la zone de Bonn qui offrait les meilleurs préalables pour héberger à la fois les bureaux de l'ONU et un centre de conférence. Les autorités allemandes ont décidé de remettre à neuf les structures et équipements existants de la «Bundeshaus» dans le cadre d'un effort commun et ont fait édifier de nouveaux bâtiments destinés à héberger l'«IKBB – Internationales Konferenzzentrum Bundeshaus Bonn» (Centre de conférence international de la Bundeshaus de Bonn) et l'«UN Campus». A cette fin, ils ont signé un traité national à Berlin, en février 2002, en présence du secrétaire général et du président fédéral. Depuis, les exigences de l'ONU ont été recueillies en ce qui concerne le centre de conférence qui est appelé à s'établir dans l'ancienne salle plénière du Parlement et dans ses environs. En ce qui concerne les locaux de bureaux, le gouvernement fédéral a présenté une proposition à l'ONU en mai/juin 2003. Cette offre comprend la tour du «Langer Eugen» et les bâtiments environnants de l'«Altes Hochhaus». Des surfaces de bureaux sur trois étages ont été attribuées au secrétariat de l'UNEP. Les agences de l'ONU étudient actuellement cette offre. Les équipes directionnelles et associations du personnel de toutes les agences participent à la task force de l'UN Campus, qui examine les idées et propositions, fait la synthèse des exigences de l'ONU, assure la liaison avec le gouvernement et émet des recommandations pour le management. L'UNIC, un centre d'information extrêmement actif, a fermé ses portes le 31 octobre pour des motifs d'économies. Conformément au plan de réformes du secrétaire général Kofi Annan, neuf centres d'information d'Europe occidentale vont fermer leurs portes d'ici à la fin de cette année. Pour les remplacer, un centre d'information régional va être créé à Bruxelles, lequel sera chargé d'informer les pays qui hébergeaient autrefois les différents centres. A partir du début de 2004, une petite représentation continuera d'assumer les travaux de l'UNIC à une échelle inférieure.

Une triste nouvelle

Après une longue maladie qu'elle a affrontée avec une grande dignité et un grand courage, Ms Sharon Capeling-Alakija, coordinateur exécutif du Programme des Volontaires des Nations Unies, s'est éteinte paisiblement entourée de sa famille et de ses amis les plus proches le 4 novembre 2003 à Bonn, Allemagne.

Le 1^{er} janvier 1998, elle a été le cinquième coordinateur exécutif à occuper ce poste. Avant de rejoindre l'UNV, Ms Capeling-Alakija était Directeur du Bureau de l'Evaluation et de la Planification stratégique (OESP) au Siège new-yorkais du PNUD, poste qu'elle a occupé d'avril 1994 à décembre 1997. Elle était un des administrateurs les plus chevronnés parmi les responsables des organismes des Nations Unies installés à Bonn. Son engagement et son dévouement à la cause des Volontaires des Nations Unies et à son personnel étaient exceptionnels. Elle sera cruellement regrettée.



RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE LA CMS

Après une longue stagnation et des problèmes de jeunesse le système de sélection du personnel de l'ONU est opérationnel. Les postes vacants d'Administrateur chargé de l'information et de Secrétaire exécutif adjoint ont été pourvus en ligne en juillet et en août respectivement. La sélection d'un administrateur junior chargé du personnel est chose faite. Pour ce qui est du personnel des services généraux, le poste de commis existant ainsi que le poste nouvellement créé de commis chargé de l'enregistrement ont été pourvus au 1^{er} octobre 2003. Le PNUE a détaché pour quelques mois auprès du Secrétariat un administrateur chevronné en qualité de Secrétaire exécutif adjoint. Mr John Hilborn remplit ses nouvelles fonctions au Secrétariat depuis le 17 octobre 2003. La CMS a recruté pour une période de quatre mois un consultant qui connaît bien la Convention, ses MdA et ses Accords. M. Volodomyr Domashlinets remplit ses nouvelles fonctions depuis le 9 octobre 2003. Il assurera la promotion des projets de la CMS en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie centrale. Afin de renforcer la collaboration entre la CMS et d'autres organisations, la CMS a créé un poste d'administrateur de liaison qui sera opérationnel en 2004. Le Secrétariat pense que le nouveau membre du personnel sera recruté en mars 2004. Dans les mois à venir, le Secrétariat consacra plus de temps au système de sélection du personnel pour des postes vacants ou nouvellement créés à la CMS et aux Secrétariats des Accords, AEWA et EUROBATS. En outre, pour tout poste reclassé, le processus intégral de sélection sera appliqué. Par conséquent, les travaux du Secrétariat subiront beaucoup de retard au cours de cette période.

CALENDRIER DES EVENEMENTS

DATE	TITRE	LIEU	ORGANISE PAR
2003			
26-28 novembre	PNUE: Réunion intergouvernementale sur les grands singes/GRASP	Paris, France	PNUE
1-5 décembre	Convention de Berne : Réunion du Comité permanent	Strasbourg	Convention de Berne
1-12 décembre	UNFCCC : Neuvième Session de la Conférence des Parties	Milan, Italie	UNFCCC
8-12 décembre	Partenariats dans la gestion de l'environnement pour les mers de l'Asie orientale (PEMSEA) : Le Congrès des mers de l'Asie orientale pour 2003	Putrajaya, Malaisie	
10-12 décembre	Réunion régionale sur la protection des mammifères marins dans le Pacifique Sud	Apia, Samoa	
10-13 décembre	Troisième forum régional sur la conservation en Asie	Colombo, Sri Lanka	UICN
2004			
2 février	Journée mondiale des zones humides		Convention Ramsar
2-8 février	Forum régional des îles du Pacifique	Suva, Fidji	
9-20 février	CDB : 7 ^{ème} session de la Conférence des Parties	Kuala Lumpur, Malaisie	CDB
22-29 février	24 ^{ème} Symposium annuel sur la conservation et la biologie des tortues marines	Kuala Lumpur, Malaisie	
7-13 mars	IOSEA : Conférence mondiale de BLI et réunion mondiale des partenaires (7-13 mars)	Durban, Afrique du Sud	IOSEA
10-11 mars	Réunion du Comité du Millenium Assessment	Nairobi, Kenya	Millennium Assessment
10-12 mars (provis.)	2 ^{ème} réunion des Etats signataires du MdA de l'IOSEA sur les tortues marines	Bangkok, Thaïland	IOSEA
22 mars	Journée internationale de la biodiversité		CDB
29-31 mars	PNUE/SGB : 8 ^{ème} session spéciale du Conseil d'administration/ Forum mondial des ministères de l'environnement	Jeju, Corée	PNUE
31 mars - 2 avril	CMS : 12 ^{ème} réunion du Conseil scientifique	Glasgow, R-U	CMS
31 mars - 2 avril	AEWA : 4 ^{ème} réunion du Comité technique	Edimbourg, R-U	AEWA
3-8 avril	WI : Conférence mondiale sur les itinéraires aériens "Oiseaux d'eau autour du monde"	Edimbourg, R-U	Wetlands International
5 juin	Journée mondiale de l'environnement		
23 juin	25 ^{ème} anniversaire de la CMS	Bonn, Allemagne	CMS

VEUILLEZ NOTER

que l'ancienne
adresse du site web a changé.
La nouvelle adresse de la CMS est
la suivante : www.cms.int

L'adresse précédente (www.wcmc.org.uk/cms)
sera encore valable pour quelque temps. A cette
occasion nous remercions le CMSC d' avoir
accueilli notre site web depuis sa création.

Secrétariat PNUE/CMS
Martin-Luther-King-Str. 8
D- 53175 Bonn, Allemagne
Tel. (+49 228) 815 2401/02
Fax (+49 228) 815 24 49
Email: secretariat@cms.int
www.cms.int

